

BX 1493

.C85

Copy 1

LIBRARY OF CONGRESS.

UNITED STATES OF AMERICA.

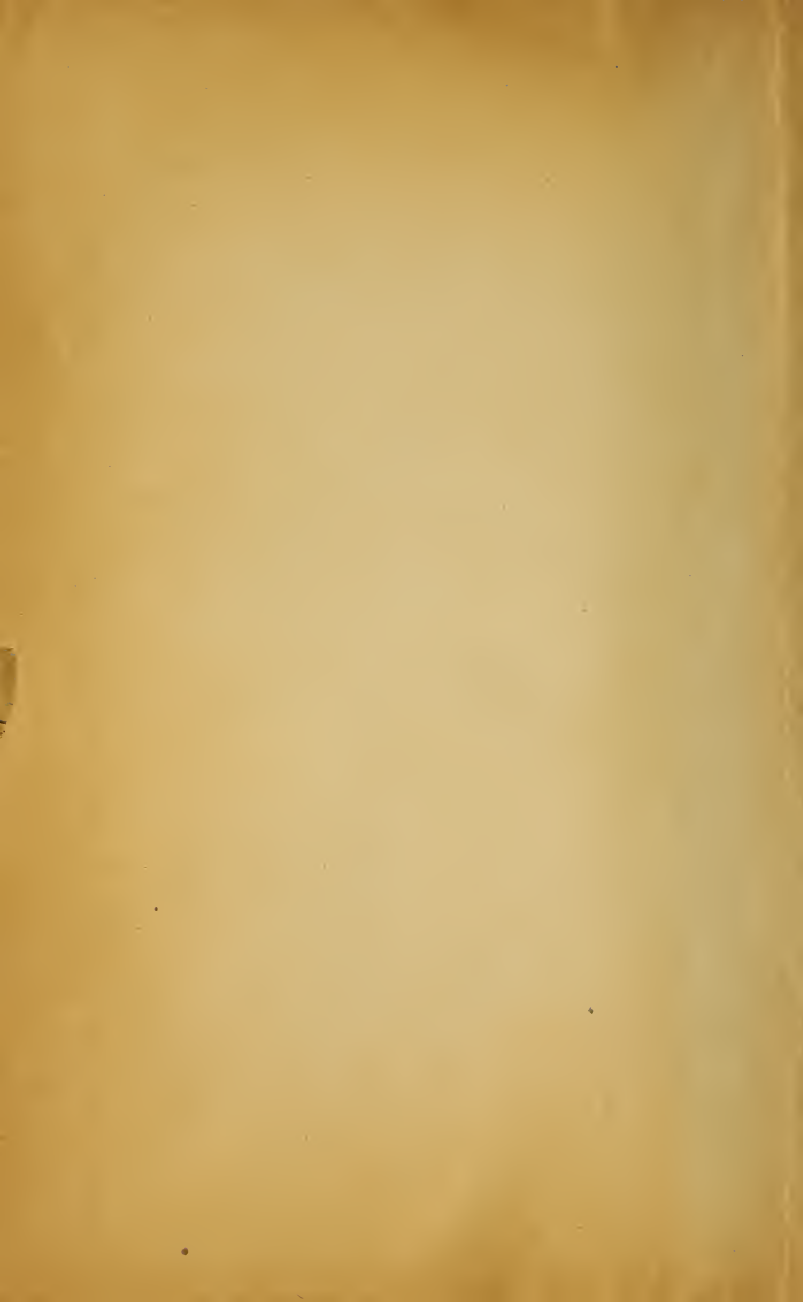
CHAP. \_\_\_\_\_

BX 1493

SHELF \_\_\_\_\_

C 85









DEUX INCIDENTS  
DE LA  
**QUESTION CATHOLIQUE**  
EN ANGLETERRE

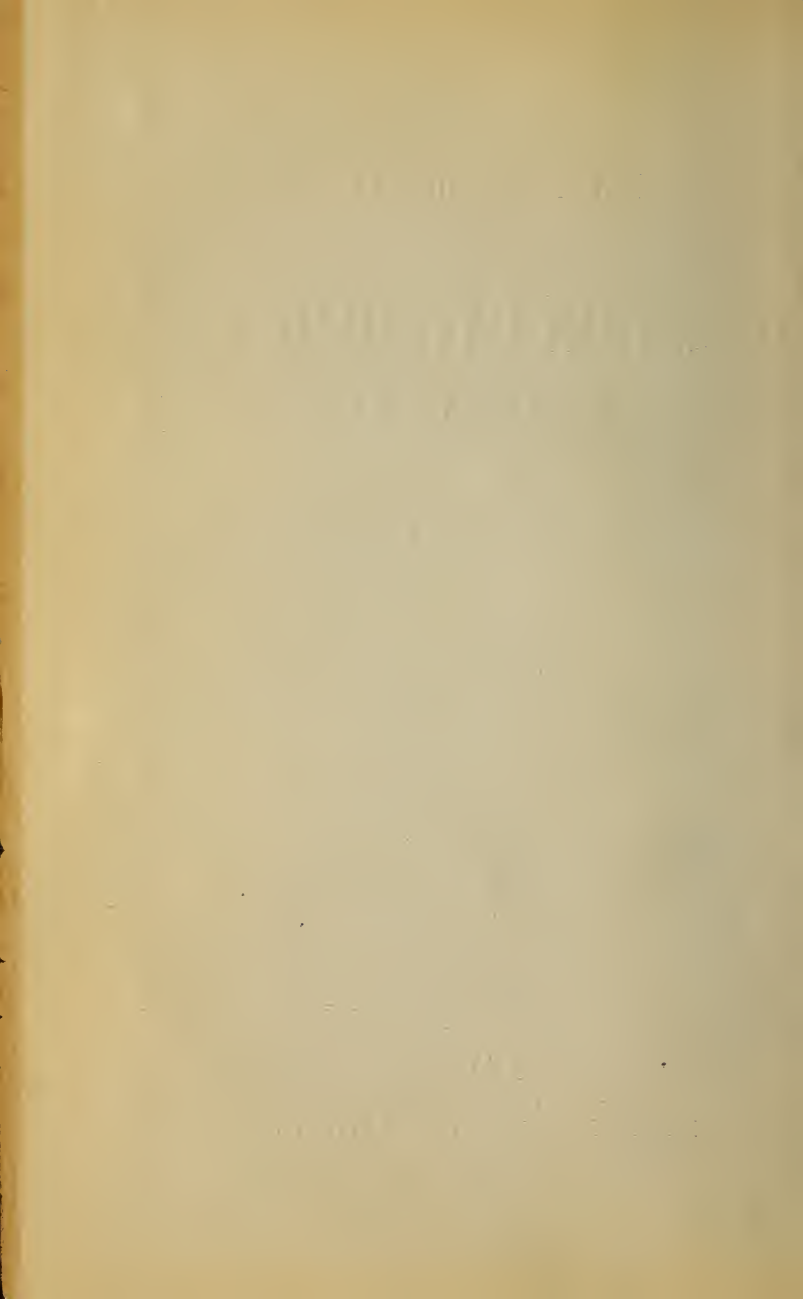
PAR  
**M<sup>me</sup> AUG. CRAVEN**  
NÉE LA FERRONNAYS

Il est difficile de se tenir dans les bornes  
de la Vérité, quand on n'est plus dans celles  
de la Charité.

MASSILLON.



PARIS  
LIBRAIRIE ACADEMIQUE  
DIDIER ET C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES-ÉDITEURS  
35, QUAI DES AUGUSTINS, 33





DEUX INCIDENTS  
DE LA  
QUESTION CATHOLIQUE  
EN ANGLETERRE

## OUVRAGES DE M<sup>ME</sup> AUG. CRAVEN

---

RÉCIT D'UNE SŒUR, souvenirs de famille ( <i>Ouvrage couronné par l'Académie française</i> . 27 <sup>e</sup> édition. 2 vol. . . . .	8 fr.
ANNE SÉVERIN. 12 <sup>e</sup> édit. 4 vol. . . . .	4 fr.
FLEURANGE ( <i>Ouvrage couronné par l'Académie française</i> ). 15 <sup>e</sup> édit. 2 vol. . . . .	6 fr.
LE MOT DE L'ÉNIGME. 8 <sup>e</sup> édit. 2 vol. . . . .	6 fr.
ADÉLAÏDE CAPECE MINUTOLO. 7 <sup>e</sup> édit. 1 vol. . . . .	2 fr.
LE COMTE DE MONTALEMBERT. Étude. 1 vol. . . . .	2 fr.

DEUX INCIDENTS

DE LA

# QUESTION CATHOLIQUE

EN ANGLETERRE

PAR

M<sup>me</sup> AUG. CRAVEN

NÉE LA FERRONNAYS

Il est difficile de se tenir dans les bornes  
de la Vérité, quand on n'est plus dans celles  
de la Charité.

MASSILLON.



PARIS

LIBRAIRIE ACADEMIQUE

DIDIER ET C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES-ÉDITEURS

55, QUAI DES AUGUSTINS, 55

—  
1875

Tous droits réservés

G.S.

BX1493  
C85

J.  
7 900

## AVERTISSEMENT

Vingt-quatre années se sont écoulées entre l'époque où parut la première des deux brochures, réunies dans ce volume, et celle où fut publiée la seconde. Il existe, cependant, entre elles, un rapport assez frappant.

Toutes les deux, en effet, se rattachent à l'un de ces accès de fièvre *antipapale*, dont le peuple anglais est encore périodiquement atteint, malgré les lois réparatrices qui, en 1829, mirent fin au régime injuste et arbitraire qui les précéda. Mais de même que, lorsqu'une maladie vive et obstinée a longtemps exercé ses ravages, il n'est pas rare d'en voir reparaître quelques traces, alors que, de-

---

puis longtemps, on se croit rétabli, le peuple anglais, noblement repentant et, au fond, radicalement guéri du mal de son intolérance passée, n'en demeure pas moins sujet à de passagères, mais assez fortes rechutes. Alors, en un instant, on voit les nuages s'amoncèler, l'orage éclate, et l'on entend de nouveau retentir les paroles injurieuses, les récriminations injustes et même les menaces, que la raison publique rend, heureusement, presque toujours impuissantes.

Il se produisit un paroxysme de ce genre, en 1850, et il s'en est déclaré un autre sous nos yeux, il y a peu de mois.

Je ne dirai rien, de celui-ci, au delà de ce qu'on en lira ci-après. Tous les faits de cet épisode contemporain sont, d'ailleurs, récents, connus de tout le monde, et sa dernière phase n'est pas encore achevée.

Mais, quant au premier, il n'en est, sans

doute, pas de même, et, bien que, dans la Préface qui précède le petit écrit que je remets sous les yeux du public, les causes qui y donnèrent lieu soient succinctement rappelées, il ne me semble pas inutile de dire ici quelques mots de plus sur cet écrit lui-même, ainsi que sur les circonstances qui amenèrent sa publication.

Il est probable, en effet, que fort peu de gens, en France, se souviennent aujourd'hui de l'émotion que produisit, en 1850, en Angleterre, la publication d'une *Lettre pastorale* du cardinal, alors Mgr Wiseman, datée de Rome (« *de la porte Flaminienne,* » date qui, on ne sait trop pourquoi, eut le don d'ajouter beaucoup à l'irritation britannique), dans laquelle le cardinal informait les catholiques anglais, que le souverain pontife avait résolu de rétablir parmi eux, la hiérarchie épiscopale, et que l'Église catholique serait désormais gouvernée par ses propres pasteurs et

non plus par des vicaires apostoliques, nommés par le pape.

Le gouvernement anglais n'avait point à se mêler d'un fait qui se passait dans une Église dont les membres ne réclamaient et à laquelle il n'accordait que la seule liberté, sans privilèges ni avantages quelconques, et dont il n'exigeait que l'obéissance aux lois civiles.

Mais, bien que le Saint-Père eût évité de donner aux évêques les anciens titres catholiques, portés alors par les évêques anglicans, et quoique, évidemment, ces titres nouveaux ne pussent désigner que des pouvoirs et des privilèges d'un ordre purement spirituel, ils n'en firent pas moins ombrage au peuple anglais, lequel, selon son habitude séculaire, en pareil cas, perdit momentanément la raison. Une clameur s'éleva d'un bout à l'autre du pays, et chacun se persuada qu'il avait à se défendre contre une nouvelle *agres-*



*sion papale*. Ce fut là le nom que prit le mouvement, qui devint bientôt une tempête, dont il fallut subir la furie. Les catholiques ne reculèrent point cependant, ils se turent, et ils attendirent patiemment le retour du sang-froid national. Ils ne l'attendirent point en vain, et ce retour fut même assez prompt. Toutefois, pendant la durée de cette tempête publique, rien de ce que leurs adversaires purent tenter ne fut négligé. Protestations, menaces, déclamations et injures se succédèrent sans relâche, ainsi que projets de loi de toutes sortes, les uns, préparés pour les Chambres, les autres, insérés dans des pétitions que l'on alla, en députation solennelle, présenter à la reine. En un mot, dans toutes les classes, et de haut en bas, l'agitation fut la même, et, pendant quelque temps, il fut impossible à la raison de se faire entendre.

Le souverain pontife lui-même fut plus

surpris que personne de ce tumulte. Dans un livre récemment publié, aussi exact dans tous ses détails qu'intéressant dans son ensemble<sup>1</sup>, on rapporte que le pape dit en souriant : « On dirait vraiment que les Anglais  
« ne comprennent tout à fait bien que les  
« affaires commerciales. » Paroles que de plus récents malentendus l'autorisaient peut-être à répéter encore.

Alors cependant, comme aujourd'hui, il se trouvait, en Angleterre, des protestants d'un esprit juste et calme, qui considérèrent avec surprise et regret cette étrange manifestation. L'un d'eux, spectateur aussi impartial qu'intelligent<sup>2</sup>, dans une lettre signée *Carolus* et adressée au *Times* le jour d'une des grandes députations dont nous venons de parler, di-

<sup>1</sup> *Life of Thomas Grant, first Bishop of Southwark*, by Grace Ramsay.

<sup>2</sup> M. Charles Greville, dont les mémoires récemment publiés ont fait une certaine sensation.

sait avec perspicacité et une grande justesse :  
« Ils vont aujourd'hui à Windsor exposer à la  
« reine un grief imaginaire et lui demander  
« une réparation impossible. » (*They are going  
to state an imaginary grievance and to claim  
impossible redress.*)

La députation n'en fut pas moins admise et la demande accueillie. On s'adressa de même au Parlement où, les esprits étant aussi excités que dans le public, on proposa, on discuta et (malgré la protestation d'une voix éloquente<sup>1</sup>) on passa, sous le nom de « *Ecclesiastical titles Bill*, » une loi contre les évêques catholiques qui porteraient les titres des nouveaux diocèses, et qui infligeait aussi une peine à tous ceux qui les leur décerneraient publiquement.

Le temps, ... un temps très-court, s'écoula. La difficulté d'appliquer une pareille loi de-

<sup>1</sup> Celle de Sir James Graham.

vint promptement manifeste. Malgré la soumission habituelle, en Angleterre, aux arrêts du Parlement, celui-ci fut peu obéi, et les mesures à prendre pour qu'il le fût, répugnèrent si fort au bon sens public, qu'on n'y eut point recours. Bref, le « *grief imaginaire* s'effaça bientôt des esprits qui en avaient été le plus possédés, et la « *réparation impossible*, » qu'on avait mis tant d'ardeur à obtenir, ne fut jamais mise en vigueur. La loi tomba même si vite en désuétude que le titre d'archevêque de Westminster fut donné au cardinal Wiseman par les protestants tout comme par les catholiques, avant que fût évanoui le bruit de la querelle. Plus tard, non-seulement on le donna partout, publiquement, à Mgr Manning, mais même dans les réunions, où les catholiques et les protestants étaient confondus, on lui accorda une préséance d'honneur que personne ne songea à lui disputer et qui, nous n'en doutons pas, sera ac-

cordée non moins volontiers à la dignité plus haute dont il est aujourd'hui revêtu.

Mais, au moment où cette tempête, si vite apaisée, sévissait encore dans toute son intensité, tandis que lord John Russel écrivait à l'évêque de Durham cette lettre, devenue célèbre, où il était dit, entre autres choses, que le catholicisme « *asservit l'âme et amoindrit l'intelligence*; » tandis qu'au Parlement la loi se discutait avec autant de passion que dans le public, un membre de la Chambre des communes, M. Henri Drummond, représentant du comté de Surrey, partisan connu des doctrines *irvingites* et ardent adversaire des catholiques, prit, un jour, pour objet de ses attaques les ordres religieux de femmes, et il se servit, dans l'emportement de sa haine, d'expressions que ma plume se refuse à reproduire, pour qualifier les maisons saintes et vénérées, qui renaissaient alors, en Angleterre, dans toute la ferveur

de la piété et de la pureté de leur institution primitive. Ces paroles, indignes du lieu où elles avaient été proférées, étaient de celles que la populace relève et qui, en vérité, lui appartiennent. Aussi, dès le lendemain, les catholiques eurent-ils la douleur de voir l'infâme injure reproduite, en grands caractères, sur tous les murs de la ville, et répétée dans la rue à haute voix par la foule!

Ce qu'ils ressentirent alors, je le ressentis avec eux. En tout temps, il en eût sans doute été ainsi, mais cette époque avait été particulièrement féconde en impressions religieuses, dont le temps n'a point effacé le souvenir. Si, d'un côté, en effet, s'agitait alors ce mouvement antipapal que je viens de dépeindre, de l'autre, le P. de Ravignan était à Londres et y faisait entendre son entraînant parole; si, dans les hautes régions du monde politique, des insultes étaient adressées à l'É-

glise, d'autre part, des hommes qui, par l'intelligence et le cœur, étaient parmi les plus grands d'Angleterre, quittaient les rangs de son Église pour venir se ranger humblement dans ceux de la nôtre. Newman, James Hope-Scott, Wilberforce, comptaient, avec beaucoup d'autres, parmi ces néophytes, et nous venions de voir le cardinal Wiseman conférer les ordres à Manning. Enfin, en parcourant les feuillets d'un petit livre, où j'inscrivais succinctement les faits de chaque jour, j'y trouve notées des rencontres telles que celles-ci :

« ... Déjeuné ce matin, chez M. Monsell<sup>1</sup>, avec le P. de Ravignan, le D<sup>r</sup> Dollinger, le D<sup>r</sup> Manning et M. Aubrey de Vire<sup>2</sup>. »

On ne s'étonnera pas, sans doute, que ces mots « *Conversations des plus intéressantes* » soient ajoutés à cette note.

<sup>1</sup> Aujourd'hui lord Emly.

<sup>2</sup> Catholique et poète éminent dont le plus récent ouvrage est le beau poëme dramatisé d'Alexandre le Grand.

Je trouve encore, dans ce livret, à la date du mercredi 26 mars 1851, les mots suivants, auxquels des événements récents donnent, encore aujourd'hui, une sorte d'à-propos :

« ... Seconde lecture de la loi contre les évêques. Majorité de 310 contre nous. Ce jour est triste pour l'Angleterre. Il est toujours dangereux, pour un pays comme pour un homme, de faire une assertion mensongère. Or, la loi implique un mensonge, c'est-à-dire une insulte du pape à la nation, et un mensonge si évident, si clairement prouvé par la discussion, qu'on a peine à croire à la bonne foi de ceux qui l'affirment. Il faut attendre avec patience que le jour se lève et dissipe ces ombres. »

On ne s'étonnera peut-être pas aujourd'hui, considérant toutes ces circonstances, qu'en ce temps-là j'aie, un jour, été tentée d'écrire quelques pages. Il faut se souvenir pourtant qu'à cette époque jamais l'idée d'une publi-



cation quelconque ne m'avait traversé l'esprit, et que plus de quinze années me séparaient encore du jour où je devais me hasarder à livrer au public ce *Récit* dont je m'occupais dès lors, mais sans me douter assurément qu'il dût jamais devenir un livre. Toutefois, le lendemain du discours de M. Henri Drummond, sous l'empire de la pénible émotion qu'il fit naître, j'écrivis, comme malgré moi, les pensées qu'il me suggéra, et ces pensées, une fois écrites, je les fis lire à une amie qui s'écria qu'il fallait faire imprimer cinquante exemplaires de ces pages, et que nous les distribuerions ensuite à notre fantaisie. Ainsi fut fait, sans nous donner le temps de faire de réflexions et dans la ferme persuasion que ce petit écrit ne circulerait que dans notre cercle le plus intime ; mais, contre toute attente, cette modeste protestation passa de mains en mains. Elle fut répandue, plus que je n'aurais jamais osé

l'espérer, parmi ceux-là précisément auxquels elle s'adressait, et (ainsi qu'on le verra plus loin) elle me valut la satisfaction imprévue de recevoir, de la part de plusieurs membres importants du parlement, l'assurance d'un regret, qui était déjà une réparation.

Ce petit écrit, dont le seul mérite semblait être celui d'avoir paru à l'heure opportune, continua à trouver des lecteurs. Les cinquante exemplaires furent vite distribués. On m'en demanda d'autres et on me pressa de le faire réimprimer. J'hésitai longtemps. Enfin, en 1855, je me décidai, et il fut publié, à Paris, avec une Préface que j'y ajoutai, et qui expliquait les motifs de cette seconde édition (épuisée aussi, aujourd'hui, depuis plus de dix ans).

Mes raisons pour le reproduire aujourd'hui étant à peu près celles qui me déterminèrent alors, je laisse subsister cette Préface, mais, en la relisant au bout de vingt ans, lorsqu'une

---

nouvelle chimère « d'agression papale » est venue encore une fois agiter un moment l'opinion publique, deux réflexions assez consolantes se sont offertes à ma pensée.

La première c'est que, en dépit de la récente bourrasque qui vient de se produire en Angleterre, ou même à cause d'elle, il nous est permis de constater l'étendue du terrain conquis par cet esprit de justice que le dix-neuvième siècle a vu naître et grandir. En 1851, on put encore, il est vrai, faire des discours et des proclamations, attaquer et insulter à outrance les catholiques, trouver même, dans le Parlement, une majorité suffisante pour y passer une loi oppressive et injuste. Mais cette loi demeura une lettre morte, parce que déjà cet esprit de justice était, chez le peuple anglais, plus puissant que ses préjugés. Aujourd'hui, quelle que soit la nouvelle émotion du public, la seule idée de proposer une loi analogue est

•

devenue impossible, notre grand et fougueux adversaire s'est hâté de le proclamer lui-même! L'espérance que j'exprimais en 1855 s'est donc réalisée. Quant à la prévision relative au respect que sauraient conquérir les femmes vouées à l'état religieux, elle s'est vérifiée bien davantage même. Car, aujourd'hui, non-seulement les religieuses catholiques ne sont plus insultées, mais, on le sait, il s'est formé à leur ressemblance des communautés anglicanes, qui imitent leurs costumes et leurs œuvres, et les imitent de si près, qu'il faut un œil exercé pour ne pas s'y tromper et un grand effort pour comprendre que ces femmes pieuses et charitables, qui portent la croix sur leur habit de bure, et sur leurs fronts, le voile de nos religieuses, ne soient point avec celles-ci dans cette communion parfaite, sans laquelle, hélas! il n'est pas même d'union!

Toutefois mon intention n'est point ici d'in-

---

diquer des *différences*, mais, au contraire, de signaler les *ressemblances* qui se révèlent entre nous et de les saluer comme le signe heureux de temps nouveaux, et l'un des indices de ce mouvement des âmes que, de part et d'autres, beaucoup d'erreurs, de faiblesses, et de passions, troubleront, sans doute, encore plus d'une fois, mais dont aucun effort extérieur ne parviendra plus à arrêter la marche.



## PRÉFACE

Londres, 1855.

L'unique valeur de ce petit écrit me semblait tenir à l'*à-propos*, et je pensais qu'il devait être oublié avec l'incident qui, en 1851, l'avait fait naître (et dont personne, grâce à Dieu, ne se souvient aujourd'hui). Mais on me dit qu'il y a, en tout temps, de par le monde, des gens pour lesquels ces vérités, qui semblent si banales, sont des nouveautés; qu'il y en a d'autres, auxquels il est bon de les rappeler, pour les remettre sur leurs lèvres au moment où une attaque imprévue leur inspire le désir de se poser en défenseurs. Une arme, quelque faible qu'elle soit, pourvu qu'elle atteigne le but, peut n'être pas inutile, en pareille occasion, et c'est à ce titre que la publication de ces pages peut, dit-on, servir encore même à quelques catholiques. Quant aux protes-

tants, il s'en trouvera toujours un grand nombre qui ignorent tout simplement qu'il y ait un seul mot à dire en faveur des ordres religieux ; et, vis-à-vis de ceux-là, c'est la faiblesse même de cette défense qui fait sa force, car c'est elle qui lui donne sa meilleure chance d'être lue. Nous ne savons que trop, en effet, que les plus grands écrivains, les plus illustres prélats, les docteurs et les maîtres de l'apologie et de la controverse usent en vain, en Angleterre, de la liberté et de la publicité. L'éloquence ne manque pas aux prédicateurs, ni le talent aux écrivains ; mais ceux auxquels ils s'adressent ont « des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne point entendre. » Pour ceux-là, Newman, Wiseman, Faber ou Manning, parlent ou écrivent en vain, car, plus le nom est grand, plus les oreilles et les yeux sont fermés. Mais il pourrait n'en point être de même d'un champion si faible et si obscur qu'il n'est personne qui puisse le craindre ; son insignifiance même peut donc lui donner l'espoir de trouver des lecteurs, sans lui ôter celui de les toucher peut-être, car la vérité est indépendante du moyen par lequel elle se produit. « *La vérité*, ainsi que l'a dit un des grands écrivains catholiques que j'ai nommé tout à l'heure<sup>1</sup>, est comme une lampe qui brille du même éclat dans la main d'un enfant ou dans celle d'un

<sup>1</sup> Card. Wiseman.



---

géant. » C'est ce genre de motifs seulement qui peut m'inspirer un peu de confiance ; c'est pourquoi je les ai rappelés ; sans eux, il n'y aurait eu, pour moi, nulle raison d'écrire ces pages, il y a quatre ans, et encore moins de compter sur l'indulgence que je réclame en les publiant aujourd'hui.

Je dois à la vérité et à la justice d'ajouter que, parmi les membres de la Chambre des communes qui eurent connaissance de ce petit écrit, il n'en est pas un qui n'ait protesté contre la conclusion que j'avais tirée de leur silence, à l'occasion de l'insulte proférée contre les ordres religieux, dans la séance en question. La liberté de tout dire est si illimitée, en Angleterre, que l'idée d'imposer silence à un orateur ne vient pas même à l'auditoire le plus mécontent de ses paroles ; mais je n'aurais pas douté de l'impression de la Chambre, me disait-on, si j'avais comparé le silence avec lequel celui-ci avait été écouté aux acclamations qui avaient suivi le discours de sir James Graham, qui se fit, ce jour-là, dans sa réponse, l'éloquent défenseur des catholiques. Il m'est permis de citer parmi ceux qui s'exprimèrent ainsi M. Gladstone et lord John Russel lui-même, et j'aime à les nommer, car il y a pour nous une véritable réparation à voir repoussée par eux, comme une injure, l'imputation d'indifférence en cette circonstance. Il m'est, d'ailleurs, toujours doux de signaler, parmi nos adversaires, ces mouve-

---

ments de bienveillance et de sympathie, qui ne sont peut-être, si rares que parce qu'ils sont trop souvent méconnus.

---

Si, du reste, ces pages imprimées, il y a cinq ans, en Angleterre, tombaient aujourd'hui sous les yeux des mêmes lecteurs, je crois qu'elles ne les trouveraient plus ni aussi prévenus, ni aussi hostiles. Depuis le rétablissement de la hiérarchie catholique, en 1850, des événements sont survenus, en présence desquels l'importance qu'on attachait à celui-là a grandement diminué, et j'imagine qu'en fait de dangers on ne serait pas fâché, à l'heure qu'il est, de n'en pas craindre d'autres que ceux qu'on prétendait trouver si redoutables alors. — Mais, quoi qu'il en soit, c'est sur un fait plus consolant que se fonde l'espérance que je viens d'exprimer et la confiance que je ressens, et ce fait le voici ;

Tout le monde sait qu'il y a quelques mois un certain nombre de femmes et jeunes filles, Anglaises et protestantes, touchées de l'émulation la plus noble et la plus pure, ont fait un courageux effort pour suivre la voie tracée, il y a près de trois siècles, par les filles de saint Vincent de Paul, et, ce qui ne s'était pas vu, en Angleterre, depuis que la Réforme a détaché du tronc

de l'Église catholique la branche anglicane du protestantisme, cet effort a été sanctionné par l'approbation publique, et on a vu partir, accompagnées des applaudissements et des bénédictions de tous, celles qui, après tout, allaient rejoindre des *religieuses catholiques*, pour partager leur travail et imiter le plus exactement possible leurs exemples. — En effet, dès le début de la guerre qui dure encore, les soldats français, blessés et mourants, avaient trouvé près d'eux celles qu'à bon droit ils appellent « *leurs sœurs*, » non moins intrépides, ni moins disciplinées, non moins fidèles qu'eux-mêmes ; et Dieu seul sait l'étendue des consolations versées dans le cœur de ces braves, par ces voix amies et dès longtemps connues, les rappelant à la vie ou les aidant à mourir ! Certes, à moins d'être incapable de tout attendrissement, il est impossible que ce qu'il y a à la fois de plus profond et de plus élevé dans l'âme ne soit pas ému à la pensée de ce rapprochement entre une si admirable valeur et un dévouement si indomptable, et nul ne peut dire que les « *sœurs* » n'aient pas aussi bien mérité de la patrie que les soldats, bien que, pour elles, ce ne soit pas de celle d'ici-bas qu'elles attendent leur récompense.

Peut-on s'étonner ensuite que, parmi tant de nobles cœurs que renferme l'Angleterre, il s'en soit trouvé un certain nombre qu'un tel exemple ait touchés et impérieusement stimulés ? et que, tandis que les soldats

anglais versaient leur sang, et rivalisaient d'héroïsme avec les nôtres, quelques femmes aussi, de cette même vaillante race se soient senti le désir de ne pas se laisser vaincre en courage par d'autres femmes et n'aient pas voulu que ceux des leurs qui tombaient en combattant fussent privés de secours, tandis que, près d'eux, leurs compagnons d'armes et de gloire trouvaient à côté du champ de bataille presque les consolations du foyer ?

Elles partirent donc, et, après la sanglante bataille d'Inkermann, les blessés anglais, ainsi que les Français, les protestants, ainsi que les catholiques, trouvèrent, pour la première fois, *des femmes* remplissant près d'eux, dans leurs souffrances ou dans leur agonie, les pieux et tendres devoirs de leurs mères et de leurs sœurs.

Et, après cela, je le demande, est-ce trop présomptueux, à moi, d'espérer que c'est uniquement au souvenir de cette gloire commune et de ce commun dévouement que sera désormais et à *tout jamais* consacré l'anniversaire du 5 novembre<sup>1</sup> ? Ne sera-t-il pas impossible, à l'avenir, de voir se renouveler, à pareil jour, sur cette libre terre d'Angleterre, un spec-

<sup>1</sup> Date de la bataille d'Inkerman. Mais on sait aussi que c'est ce jour-là, en mémoire de l'attentat de Guy Fawkes en 1605, et pour en punir ses prétendus complices les catholiques de tous les temps, qu'ont lieu les processions dérisoires dont j'ai parlé.

---

tacle tel que celui qui est tristement signalé dans l'une des pages suivantes<sup>1</sup>? Est-ce une espérance trop hardie que celle qui me porte à affirmer que ceux qui naissent aujourd'hui auront peine à croire, dans leur âge mûr, qu'il ait été possible, au temps où nous sommes, de brûler en effigie celles qu'ils auront appris, dès l'enfance, à respecter, à comprendre et à chérir?

J'en appelle, pour confirmer cette espérance, et j'en appelle avec confiance, à toutes les mères anglaises qui ont aujourd'hui des fils combattant en Crimée!

<sup>1</sup> Voyez page 28.

Londres, 12 mai 1855.



UN MOT DE VÉRITÉ

SUR

# LA VIE RELIGIEUSE

DES FEMMES

---

## I

On ne demeure pas longtemps dans les bornes de la vérité lorsqu'on n'est plus dans celles de la charité.

(MASSILLON.)

La vie religieuse, c'est-à-dire l'abandon complet du monde et de tous ses biens, pour servir Dieu seul, cause parfois de la surprise, même aux catholiques, accoutumés cependant à l'ordre d'idées qui y conduit et familiarisés avec les effets qu'il peut produire ; il n'est donc pas surprenant que dans cette Angleterre, matériellement et politi-

quement si intelligente et si grande, mais où le sens de certaines choses spirituelles est si singulièrement affaibli, cette manière de vivre soit jugée déraison et folie, et que pas même le respect ne soit accordé à ceux qui versent ainsi leur vie tout entière, comme Madeleine versait son parfum, aux pieds du Sauveur.

Cette parole, « *A quoi bon,* » est sur toutes les lèvres, et en vérité il est étrange que, la Bible à la main, on ne soit pas un peu effrayé en songeant quel est celui qui les prononça le premier ! Mais personne n'y pense, et à chaque occasion qui s'offre d'en faire usage, ces paroles reviennent promptes et familières.

Si nous parons nos églises de fleurs, si nous embellissons tout ce qui nous parle de Dieu, si nous aimons à donner pour orner sa maison, ce que nous pourrions garder pour nous parer nous-mêmes, c'est la même parole : « *Wherefore this waste?* » « *A quoi bon?* »

Si nous quittons le monde et allons servir Dieu seul, dans la retraite, c'est encore la même parole ! *A quoi bon?*

Si nous cherchons à mortifier un peu notre corps en réalisant ce mot de *pénitence* (qu'ils pro-



---

noncent comme nous, mais sans y attacher aucune idée, à ce qu'il semble), c'est encore la même parole.

Si nous expliquons que c'est notre esprit que nous voulons plier par l'obéissance à cette loi; plus que jamais alors ces paroles retentissent.... ces paroles sorties de la bouche du seul enfant des hommes dont il ait été dit qu'il eût mieux valu pour lui qu'il ne fût jamais né!

## II

Il n'est pas étonnant que, doutant de l'utilité de tant de choses spirituelles, et jugeant blâmable ou absurde tout ce qui leur semble inutile, il n'est pas étonnant, dis-je, que les protestants d'Angleterre regardent avec une grande surprise et un certain mépris la pauvreté, le dénûment et le détachement de la vie religieuse. Lorsqu'ils la critiquent, la raillent, la déclarent insensée et absurde, ils ne font que ce qui est inévitable du point de vue où ils se sont placés. Ils peuvent de la meilleure

foi du monde mépriser ces pauvres serviteurs et servantes de Dieu qui ne leur demandent nulle estime, et prient pour eux sans s'inquiéter de ce qu'ils pensent d'eux ; je ne leur reproche pas plus de juger ainsi, que je n'en veux à ceux qui ont la vue basse de ne pouvoir lire sans lunettes. Mais après avoir accepté en silence et compris, jusqu'à un certain point, la surprise, les railleries et le dédain, le cœur se serre et l'esprit se révolte en rencontrant tout d'un coup l'insulte, le soupçon infâme, l'insinuation perfide, et en voyant enfin le mensonge dans toute sa laideur vous environner de toutes parts, et frapper, plus que tout, cette vie religieuse, sommet de la perfection catholique, qui semble attirer une haine spéciale, comme la partie la plus pure et la plus haute des montagnes attire, plus qu'aucun lieu, la foudre.

### III

Hier au soir, au parlement d'Angleterre, dans cette assemblée de gentilshommes et de chrétiens

où tant de traditions d'honneur sont conservées, où tant de paroles glorieuses ont été prononcées, — dans cette assemblée que l'on peut nommer la plus considérable et la plus honorable du monde, l'insulte la plus grossière, la calomnie la plus insensée, et la plus infâme, a été proférée contre les femmes chrétiennes, et catholiques, qui sont réunies dans ce pays pour vivre ensemble, en servant Dieu !

Dans ce pays qui ne repousse personne, où tous les exilés (même ceux du crime) ont droit d'asile, il se trouve des femmes, non point étrangères, mais Anglaises, non point gênantes ou troublant qui que ce soit de leur présence, mais retirées, cachées, inoffensives au dernier point, et dont l'innocente vie avait obtenu, jusqu'à présent, au moins le respect du silence.

Ce sont ces femmes qui ont été hier publiquement insultées, et cette réunion d'*hommes* et d'Anglais ne s'est pas unanimement levée pour protester contre une telle lâcheté ! et aucun mouvement de réprobation générale ne s'est élevé ! et, à l'appel indigné des catholiques présents, le *speaker* a répondu « qu'il n'y avait pas lieu de rappeler à l'ordre. » Sauf quelques voix généreu-

ses (dont les paroles seront gardées dans des mémoires reconnaissantes et fidèles), cet indigne outrage a passé sans que la même séance qui en consacre le souvenir conserve en même temps celui d'une unanime réprobation et d'un acte qui sépare la chambre de toute complicité avec le calomniateur !

#### IV

La Fontaine nous apprend (en nous disant qu'il n'est pas de leur nombre) qu'il y a des gens qui disent : *Ce n'est rien, c'est une femme qui se noie*. Il y a des hommes qui disent mieux que cela — il y a des hommes (et ils siègent au parlement d'Angleterre) qui disent : « Ce sont des femmes qu'on insulte ; mais ce n'est rien : elles sont religieuses et catholiques ! » et qui se taisent et se croisent les bras, et attendent en silence que l'indignation de ceux *que cela regarde* soit calmée. Pour eux, les champions de tous les opprimés de la terre, les défenseurs de tous les faibles — pour eux, cette cause ne les regarde pas !

Où était donc ce *manliness* anglais, cette vertu généreuse, si estimée par eux à bon droit ; car, dans le sens qu'ils lui donnent, ce mot veut dire courage contre la force et respect pour la faiblesse? Où était en ce moment cette qualité honorable et honorée de tous en ce pays? cette qualité, mélange de pitié et de force qui caractérise ce noble peuple, qui fait que même de pauvres chiens, ou des animaux plus vils encore, ont ici des protecteurs, des défenseurs, et qu'une sollicitude touchante pour tout ce qui souffre, les préserve de la cruauté dont ils ne pourraient ni se défendre ni se plaindre! Il est triste, il est dur et douloureux de sentir que toutes ces lois généreuses, que toutes ces nobles habitudes du caractère national sont suspendues quand il s'agit de ceux qui appartiennent, ou de ceux qui reviennent à cette Église, seule exceptée des règles universelles de la justice et de l'équité!

Mais je dis que voilà la limite qu'on ne peut voir ses adversaires franchir sans émotion.... On peut leur permettre de railler, de critiquer, de blâmer, de mépriser même, si l'on veut, ces femmes réunies hors du monde dans un cloître. mais les diffamer! cela dépasse, sinon ce

qu'elles doivent accepter avec humilité dans l'imitation parfaite qu'elles se proposent de Celui qui a été plus outragé qu'aucune créature ne pourra jamais l'être, mais cela dépasse ce que nous pouvons humblement accepter pour elles ! Cela rend impossible de ne pas crier grâce ! Cela rend nécessaire une solennelle et haute profession d'amour et de respect, pour celles qu'on veut flétrir ; cela donne le besoin de leur rendre un témoignage qui, bien que faible, a du moins le prix de la vérité, et l'autorité d'une longue et habituelle intimité avec un grand nombre de ces âmes saintes et choisies, et une connaissance personnelle et familière des couvents qui les renferment ; connaissance que ne possède pas, j'ose le dire, un seul de ceux qui les jugent en ce moment, et prononcent contre elles avec tant d'assurance de si cruels arrêts.

## V

Je suis certes bien éloignée de penser cependant que l'opinion générale (même agitée plus que d'ordinaire, comme elle l'est en ce moment) accorde le moindre crédit aux extravagantes paroles qui donnent lieu à ces réflexions. Sans avoir excité une indignation unanime dans l'assemblée où elles ont été proférées, elles ont été généralement blâmées. Les uns, par cet honnête et pur sentiment de justice qui ce jour-là même s'est exprimé par une bouche éloquente<sup>1</sup>; les autres, par respect pour le parlement, où il n'est pas ordinaire d'entendre un tel langage; d'autres par égard pour leurs amis ou leurs collègues catholiques; d'autres enfin, je le crains, prêts à être d'accord sur l'opinion émise, mais en blâmant l'expression, en vertu du principe que « toute vérité n'est pas bonne à dire. » En somme, le dégoût et le regret ont cependant prévalu, et il n'est

<sup>1</sup> Sir James Graham.

personne qui n'eût préféré que cette parole n'eût point été dite. Mais rien ne peut faire comprendre, même aux plus bienveillants, l'étendue de l'injustice commise; car, pour la mesurer, il faudrait examiner et connaître les institutions dont on parle, et personne ne s'en donne la peine. Il en résulte que si une parole grossière, et *évidemment mensongère*, révolte quelque peu les gens raisonnables et modérés, ce seront ceux-là mêmes qui le lendemain accepteront une insinuation tout aussi fausse, quoique moins révoltante, et seront prêts à prendre en suspicion toutes ces maisons de prière et de retraite, et à proposer de les assimiler, dans une inquisition humiliante, à des maisons de détention ou à des asiles d'aliénés!

Assurément rien ne serait plus désirable que de telles visites, faites dans un but d'information, et personne plus que ceux qui les connaissent bien ne peut désirer qu'elles soient ainsi connues de tous.

Que tous donc aillent dans toutes les maisons religieuses, qu'ils examinent, qu'ils écoutent, qu'ils regardent; qu'ils apprennent à les connaître, comme ils apprennent à connaître tout en ce monde, par un examen sincère, et des infor-



mations détaillées qu'ils recevront là comme ailleurs, pourvu que, comme ailleurs, ils veulent bien, là aussi, accorder un certain crédit à ceux qui leur parlent, et qu'ils n'y entrent pas déterminés à tout mettre en doute.

Oh ! certes, de telles visites seraient les bienvenues ! mais de là à une sorte d'inspection fondée sur des soupçons entièrement gratuits, il y a loin ; et de même qu'en certaines occasions où les catholiques sont mis en cause, la générosité des Anglais est mise de côté, dans celle-ci, c'est leur respect profond pour l'inviolabilité du *home* (autre cachet qui les caractérise) qu'ils déposent, parce que ce *home* est celui de quelques femmes qui ont pris Dieu pour unique époux, et les pauvres pour seule famille.

Dans ce choix, je le répète, on a le droit de les trouver bizarres, mais non celui de les supposer coupables ou suspects et de les traiter comme telles.

## VI

Mettant maintenant de côté les sentiments des ennemis acharnés, ainsi que ceux des amis modérés, j'en viens à *nous*, à nous qui portons la même bannière que toutes ces pauvres sœurs, mais qui la portons d'une manière moins héroïque et par des chemins moins escarpés qu'elles ; à nous qui marchons dans l'obscurité de la plaine, tandis que, des hauteurs qu'elles atteignent dès ce monde, elles aperçoivent et saluent d'avance les lueurs de la patrie vers laquelle nous nous acheminons tous : nous par notre voie où Dieu nous mène, elles par la leur où Il les conduit ; à nous qui leur sommes unies par la même foi et par la charité, et par une commune espérance, qui les aimons et les vénérons, qui les regardons à la fois comme des amies, comme des sœurs et comme des mères ; à nous enfin qui savons quel bien font à nos âmes, ces âmes solitaires et éclairées, humbles et sages, qu'on ne peut approcher sans que la paix qui les environne répande sur

nous une influence bienfaisante et bénie ! Quelqu'un veut-il bien songer à ce que doivent nous faire éprouver les cruelles paroles qui attristent chaque jour nos yeux et blessent nos oreilles ? et sera-t-on surpris d'apprendre que ces paroles font saigner plus d'un cœur, et que celles qu'on veut frapper ne sont pas les seules atteintes ?

Il est vrai de dire toutefois qu'après un premier moment d'indignation et de douleur, il nous est difficile de ne pas sourire en comparant la réalité de nos souvenirs avec les fantasques descriptions que nous lisons et entendons de toutes parts, et, par occasion, on se demande à qui s'adressent ces récits imaginaires : aux jeunes filles protestantes ? mais il me semble que le danger d'entrer au couvent n'est pas au nombre de ceux qui les menacent ; aux catholiques ? mais on oublie que beaucoup d'entre elles ont passé plusieurs années dans l'intérieur de ces couvents dont on parle, que toutes ont plus ou moins l'habitude de les visiter, et qu'il est donc certain qu'elles en savent là-dessus beaucoup plus que le plus savant des journalistes.

Qui donc veut-on préserver ou instruire par ces

moyens? cela est difficile à dire; et s'il faut un puissant motif pour flétrir et condamner une classe nombreuse de femmes respectées, et chercher à leur ravir l'estime publique, il faut dire que ce motif ne semble pas en ceci bien facile à spécifier. Enfin n'importe; oublions pour un instant toutes ces paroles déraisonnables, et reposons un peu notre mémoire, en la reportant vers ces lieux si décriés, et en examinant s'il en est un parmi ceux que nous connaissons qui justifie, au moins en apparence, ces imputations variées.

Sans parler de celles qui sont absurdes à force d'être infâmes, voyons donc un peu les accusations qui sont à peu près généralement admises : *inutilité, oisiveté, cupidité, esclavage*, nous devrions ajouter, *stupidité* et *imbécillité*, si à ces qualités on n'adjoignait pas celle d'une telle astuce et d'une habitude si délibérée du mensonge qu'il faut reconnaître qu'il y a un certain esprit, l'esprit de malice, qu'on ne leur refuse pas!

Voilà donc le portrait, répandu et accepté comme ressemblant, de ces femmes qui s'appellent *religieuses*; c'est-à-dire spécialement et uniquement vouées à l'accomplissement des préceptes d'une religion à laquelle le nom de chrétienne

n'a pas encore été refusé ! Il faut donc joindre à toutes les qualités ci-dessus énumérées, celles d'une hypocrisie monstrueuse !

Et maintenant où faut-il tourner les yeux ? A quelle maison religieuse faut-il penser ? Sous quel habit faut-il chercher la ressemblance de ce portrait ?

Cet examen ne sera pas très-long ; car, malgré le grand nombre de femmes qui servent Dieu de cette manière, il n'y a guère pour elles que trois espèces d'ordres : — ceux qui ont pour but l'éducation des classes moyennes et élevées — ceux qui sont voués à l'exercice de la charité dans toutes ses innombrables branches — ceux enfin (pardonnez-moi, vous tous qui croyez la chose impossible) qui ont pour but la seule contemplation des perfections de Dieu.

Voilà en quelles classes se rangent ces grandes coupables ; à laquelle des trois jettera-t-on la pierre qui doit les anéantir ?

Sera-ce aux premières?... et celles qu'il faut frapper sont-ce ces femmes la plupart bien nées, bien élevées, qui quittent le monde pour aller remplir auprès des jeunes filles, leurs égales, le rôle d'institutrices et de mères ?

Mais nous sommes dans un temps où l'éducation est regardée comme le premier des biens ! Il semblerait que la chose la plus désirable fût de trouver des personnes capables de s'y vouer et disposées à le faire, le plus, le mieux ; et si pour cela il se trouve des maîtresses qui remplissent ce devoir sans salaire, par amour pour ce devoir même ; qui estiment si précieuses les âmes qui leur sont confiées qu'elles attachent le salut de leur propre âme à la tâche de développer le plus possible la vertu dans les leurs, et rendre au monde des femmes instruites et chrétiennes ; serait-ce là une vocation si inutile, si déplorable ? Et si c'est une illusion que de croire servir Dieu ainsi, n'est-ce pas du moins une illusion que la société peut respecter, et dont elle n'a pas à se plaindre ?

Il y a un autre genre d'utilité, moins évident mais non moins véritable, auquel nous devons aussi rendre témoignage, car il n'en est guère entre nous, qui n'aient eu occasion d'en faire l'expérience, et pour qui quelque doux souvenir ne soit attaché à l'une ou à l'autre de ces maisons ; soit que celles qui les habitent portent l'habit de la Visitation, et aient pour fondateur ce grand

homme et ce grand saint, François de Sales, ou l'antique habit des ursulines ou des bénédictines, ou bien celui de l'ordre du Sacré-Cœur, fondé de nos jours, ou tout autre du même genre, il y en a peu parmi nous qui ne leur doivent quelque bien. C'est là que se passent, pour un grand nombre, ces jours précieux et fervents de préparation à la première communion, jours tels qu'aucun sur terre ne leur ressemble, et qu'après de longues années, quand on a un peu compris ce que c'est que la vie, la vie ordinaire avec ses lourdes peines et ses rares joies, ou la vie privilégiée de ceux que la douleur épargne, à quelque moment qu'on en soit, on ne peut jeter les yeux en arrière et se reporter aux jours dont je parle sans sentir que l'on a touché la limite du bonheur qu'il nous est possible de goûter ici-bas, et qu'aucune des joies qui occupent le cœur plus tard ne le remplit à ce point tout entier. Et s'il se trouve ensuite pour quelques-unes que les difficultés de la vie, les agitations, les épreuves (qui se rencontrent, on me l'accordera, même hors des murs d'un couvent) ont troublé leur âme au point de ne plus savoir comment retrouver la paix, il n'est pas rare de les voir retourner dans ces lieux dont

le seul aspect renouvelle les impressions de l'enfance, et y chercher dans une retraite de quelques jours de salutaires et calmantes influences. Elles y trouvent presque les mêmes visages ; cette vie calme et cet immobile costume rendant presque insensible le changement de l'âge. La vie n'a pas toujours ménagé de même les traits de celle qui revient, Mais à tout âge et en toute circonstance, elle est toujours reçue comme un enfant cher et aimé. Que de paroles sages et fortifiantes lui sont dites en ces rencontres ! quel courage rendu pour de difficiles devoirs ! quel calme pour de cuisantes douleurs ! quelle fermeté pour de pénibles résolutions ! et comme on renvoie au monde fortifié et guéri cet esprit ou ce cœur malade pour lequel le monde n'avait nul remède ! Il se passe pour l'âme dans ces retraites ce qui arrive au corps affaibli, qui, pour sa guérison, s'impose un régime, après lequel il retrouve sa force. L'homme guéri s'attache souvent à ce régime et le conseille aux autres. On peut ne pas suivre ce conseil, mais on excuse celui qui le donne en se disant qu'il est payé par son expérience pour bien parler de son traitement.

Qu'on veuille donc croire à l'expérience de ceux



qui parlent du traitement de leur âme, et, si on rejette ou méprise la pensée d'en user pour soi-même, qu'on daigne épargner du moins les refuges où peuvent aller le chercher ceux qui le désirent, et qu'on ne trouve pas trop inutiles ou trop nuisibles, les femmes que d'autres femmes trouvent si secourables.

## VII

Si on épargne celles-là, puis-je croire que ce sera vous qu'on frappera, glorieuse armée à laquelle on ne peut donner un nom plus beau que le vôtre, courageuses et humbles sœurs de la charité ! vous qui avez porté la dignité de votre sexe si haut qu'il n'y a pas une femme qui ne se sente honorée et ennoblie par vous ; vous qui, à l'inépuisable charité qui est votre but et votre lien, savez joindre un mâle courage que rien n'épouvante, et qui, dans votre humilité, dans votre simplicité et dans votre douceur, ne reculez pas plus que des soldats devant le danger, et faites

tout simplement des actes journaliers d'héroïsme que vous appelez *voire vocation*... sera-ce vous qu'on frappera?

Mais lesquelles?... lesquelles choisira-t-on dans ces nombreuses phalanges? les ordres voués à l'éducation sont nombreux; mais ceux voués à la charité sont innombrables. Lequel faudra-t-il sacrifier à cette opinion qui voudrait interdire la vie religieuse — lequel?

Seront-ce ces pauvres *sœurs d'école* qui vont dans chaque village enseignant les petits enfants et gardant, pendant que leurs mères sont aux champs, ceux qui ne peuvent encore ni parler ni marcher?

Seront-ce celles qui se font garde-malades et vont porter dans chaque maison des soins si intelligents et des consolations si surprenantes que les incrédules et les impies eux-mêmes les appellent de préférence à toutes autres, et que leur suave présence ramène la foi et la prière à des chevets où nulle autre influence ne peut les faire venir?

Seront-ce celles qui ont saint Charles Borromée pour patron et pour modèle? Seront-ce celles qu'on nomme en Angleterre *sœurs de la Miséri-*

corde (*Sisters of Mercy*), et dont le nom seul indique la vocation ?

Seront-ce enfin celles que je nomme les dernières comme les plus vénérées et les plus chères de toutes, celles qui sont entrées les premières dans cette sainte carrière où tant d'autres les ont suivies ? Seront-ce les filles de saint Vincent de Paul, les sœurs de charité par excellence, les sœurs aînées de toutes les autres ? Est-ce à elles qu'on peut reprocher une vie inutile ! à elles qui remplissent les hôpitaux, qui sont auprès des pauvres, malades dans leurs réduits ou souffrants de leur seule pauvreté ; auprès des enfants dans les écoles, auprès de *tous* dans toutes les misères ; ne reculant devant aucun spectacle, devant aucune contagion ; véritables anges gardiens de nos grandes villes, où seules et sans défense elles peuvent toujours cheminer, car jamais, ni dans la démence de l'insurrection, ni dans l'abrutissement du mal, le peuple égaré n'a perdu son respect pour celles que revêt ce saint habit. C'est par elles, et par elles seules, que tiennent encore à l'humanité une foule d'âmes pour lesquelles il n'y a plus ni frein ni loi, et contre lesquelles la société ne sait plus comment se défendre. Mais Dieu, qui se sert des

plus faibles instruments, a souvent béni le zèle de ces humbles apôtres, et leur a permis de réussir là où avaient échoué tous les moyens, et de ramener, convertis et repentants, reprendre une place utile parmi leurs concitoyens, ceux qu'aucune autre voix n'avait pu convaincre, qu'aucun autre dévouement n'avait pu toucher.

Sans doute il y a à leur sujet une espèce de consentement universel auquel les protestants eux-mêmes prennent souvent part ; mais pour les bien apprécier il faut les bien connaître, vivre avec elles, étudier de près cette simplicité sublime, cette humilité véritable, et profonde, ce mélange de douceur et d'énergie qui rendait la rencontre d'une seule créature de cette espèce merveilleuse. Que faut-il donc penser d'une armée entière de pareilles femmes ? leur nombre, pour la France seulement, va au delà de 50,000 et, s'il m'est permis de le dire en passant, que faut-il penser de l'arbre qui produit de tels fruits ? que faut-il penser de la *corruption* de la seule Église qui ait de tels enfants ?

Lorsque, pour retremper leur courage et se détacher un peu des vanités qui les environnent,

les femmes du monde se mêlent aux sœurs de la charité et les suivent à pas timides dans quelques-unes de leurs œuvres, quelle est celle qui n'a pas senti à ce contact une force nouvelle s'emparer d'elle, un plus grand amour de Dieu lui inspirer un plus grand amour pour les pauvres, un plus grand désir de les secourir et de les servir!... et quels doux liens que ceux qui unissent ensemble ces âmes dont les vocations sont si différentes! quelle douceur, quelle gaieté dans ces rapports que ne peuvent se figurer ceux qui jugent toutes ces choses du dehors! On marche avec elles dans ces longues et tristes salles, tremblant un peu à la vue de tant de souffrances; on se sent presque honteuse du bruit de la soie de ses vêtements, à côté de leur bure; et si on leur fait cette réflexion, elles sourient et semblent trouver plus de courage à notre visite passagère qu'à leur perpétuel séjour au milieu de ces misères, et jamais elles ne semblent croire qu'elles puissent être autres qu'elles ne sont, ou que nous puissions être autres que nous ne sommes. Elles savent et vous répètent souvent cet enseignement de l'Église : que le salut ne tient point à une vocation quelconque, mais à la fidélité de chacun à celle

que Dieu lui a donnée. Elles pensent que la leur est la vie que nous venons de décrire et ne s'enorgueillissent pas d'y être fidèles; et quand nous les quittons, bien contentes, et pressées souvent d'aller respirer l'air frais, et de retrouver des fleurs et des parfums, elles nous accompagnent jusqu'au seuil, avec mille bénédictions et promesses de prier pour nous, et elles rentrent ensuite reprendre joyeusement les devoirs qui leur semblent plus faciles que les nôtres, et plus doux que tous nos plaisirs.

Je ne crois pas, non, je ne crois pas, que, même en Angleterre, on puisse refuser à celles-là (quelque religieuses qu'elles soient) un certain tribut d'approbation, et pourtant, hélas ! triste souvenir de ces derniers mois, triste surtout pour ceux qui aiment et admirent ce grand pays... dans l'une de ces processions dérisoires, où tout ce qui est cher et vénérable aux yeux des catholiques était exposé aux insultes et à la risée publiques, à Croydon, au mois de décembre dernier, l'effigie d'une sœur de la charité, après avoir été promenée ignominieusement sur un âne, a été brûlée sur un bûcher aux acclamations d'une foule immense, à laquelle on pouvait tristement appliquer la parole

de notre Sauveur mourant : « Pardonnez-leur, mon Dieu, ils ne savent ce qu'ils font ! »

## VIII

Eh bien ! à la bonne heure — me dira-t-on peut-être, passe encore pour celles-là : il y a en effet quelque chose à dire en faveur des religieuses dont la vocation a pour but soit l'éducation, soit la charité — mais de quelle sorte d'utilité sont celles qui se vouent à la contemplation ? qu'y a-t-il, que peut-il y avoir à dire en leur faveur ?

Certes, je le comprends, voici une grande difficulté : car la langue qu'il faut parler pour répondre, est une langue absolument inconnue, ou du moins oubliée sur cette terre chrétienne où naguère elle fut si bien comprise, mais où nul aujourd'hui n'en sait plus la signification.

Il faut donc dire sur-le-champ qu'il n'y a aucun moyen de faire concevoir à qui que ce soit, hors des croyances catholiques, le genre d'utilité que

nous reconnaissons aux ordres contemplatifs, car c'est une utilité qui ne peut être saisie que par le sens spirituel, et (tel que nous le comprenons) il n'existe plus hors de ses croyances.

Tous ceux qui les nient ont donc le droit de nier entièrement l'utilité de la contemplation, et ils sont parfaitement conséquents lorsqu'ils usent de ce droit.

Vis-à-vis d'eux on ne peut plaider en faveur de cette classe d'ordres religieux que d'une manière; c'est en leur faisant remarquer que si leur but a, pour ceux qui le comprennent, une signification haute et sublime, pour ceux qui ne le comprennent pas, ces femmes cloîtrées rentrent dans la catégorie *des femmes qui perdent leur temps*; pour lesquelles, par conséquent, nous ne demandons que l'indulgence qu'on accorde à celles qui en font autant dans le monde, où il ne semble pas qu'il soit question de les poursuivre par aucune loi.

Nous ne leur demandons que de les oublier, de les *ignorer*; nous ne leur demandons pas de les comprendre, comment le pourrions-nous?...

L'idée que l'amour de Dieu puisse devenir la seule passion du cœur, et qu'il puisse être aussi doux de vivre pour lui sans partage que de vivre



pour la créature la plus aimée de ce monde, cette idée (qui devrait paraître simple) a cessé d'exister dans le christianisme protestant.

L'idée que ce Dieu qui s'est fait homme et qui est mort pour nous s'est aussi donné à nous dans un sacrement mystérieux et divin, et que pendant que tous y participent, quelques-uns se vouent plus spécialement que les autres, à vénérer, à bénir, et à adorer sans cesse l'auteur de ce don précieux dans ce don lui-même; autre idée incompréhensible et qui doit l'être, pour tout ce qui ne croit plus à la PRÉSENCE RÉELLE.

L'idée que dans ce déluge de crimes, d'impiétés et de blasphèmes qui inondent la terre, la miséricorde de Dieu puisse être implorée, et son courroux désarmé par les prières et les sacrifices de quelques âmes fidèles et ferventes, sans cesse prosternées pour demander grâce, et pour détourner les fléaux de la tête des coupables, cette idée, (que réveillent plus que jamais des temps comme les nôtres) est une troisième idée incomprise et rejetée de ceux qui ont limité leur croyance, à la puissance de l'intercession.

Et à ceux qui nient la valeur des actes de souffrances et de mortifications volontaires, à ceux qui

disent : « Pourquoi souffrir ? il n'y a pas de plus haute vertu que de jouir raisonnablement des biens de la vie ? » comment faire comprendre cette réponse de quelques âmes, qui est une quatrième idée de la vie contemplative : « Parce que Celui qui nous a aimés plus qu'aucune créature ne nous aimera jamais, à vouloir souffrir et mourir pour nous, et qu'en retour nous voulons l'aimer uniquement, et souffrir pour Lui et avec Lui pour nos frères. »

Enfin le souvenir de Madeleine, premier modèle de contemplation et d'amour parfait ! Madeleine immobile aux pieds du Sauveur et protégée par Lui contre le saint empressement de sa sœur par ces douces paroles : « Marie a choisi la meilleure part<sup>1</sup>, » l'Église, attentive aux moindres paroles de son Maître, tout en secondant et bénissant la vie active et dans le monde et dans le cloître, garde donc une place pour un petit nombre de ses enfants, que le même amour retient, comme Madeleine aux pieds de Jésus-Christ et nous dit comme Lui : « Laissez-les, *elles ont choisi la meilleure part !* »

<sup>1</sup> Saint Luc, x, 42.

Voilà en quelques mots bien faibles et incomplets *pourquoi* nous respectons la haute et rare vocation des âmes contemplatives, et pourquoi il nous est impossible d'espérer que personne hors de l'Église catholique partage ce respect. Mais en même temps il nous semble que dans cet exposé, s'il n'y a rien qui ait pour ceux-là une utilité *visible*, il n'y a rien non plus qui doive leur inspirer un sentiment plus hostile que l'*oubli*, et c'est tout ce que nous réclamons d'eux. Oubliez-les, ces âmes, laissez-les dans leur repos et leur silence, et ne pensez pas à elles, même pour les plaindre, car il se pourrait que votre pitié tombât sur les créatures de ce monde les plus dignes d'envie.

Ceci sans doute paraîtra une exagération ou une énigme; et nous-mêmes, qui avons le cœur et l'esprit remplis de toutes les affections et de toutes les pensées de la terre, et qui y sommes enchaînés par mille liens que nous ne songeons pas à rompre, nous nous étonnons souvent de cette inconcevable félicité des âmes séparées de tout; mais *nous y croyons*, et en voyant ce que peut pour le bonheur le seul amour de Dieu, même en ce monde, nous avons senti nos désirs se détacher un peu des choses visibles et s'élever vers les invisibles, qui

sont en définitive la vraie destination de tous ! Ce n'est pas là la moindre des leçons qu'on reçoit à travers ces grilles, dont on approche souvent avec effroi, mais qu'il arrive parfois de quitter avec la pensée que l'esclavage et la douleur sont du côté où nous nous trouvons, et que nous laissons de l'autre la liberté et le bonheur !

Or le bonheur n'est pas dans ce monde chose si commune à posséder, ou si facile à donner aux autres, qu'on ait le droit de le disputer à ceux qui le trouvent sans nuire à personne ; il est donc bon que tout le monde sache que, du fond de ce qu'on a appelé *des prisons*, il s'élève des chants de triomphe et d'allégresse tels qu'aucun lieu de la terre n'en entend de semblables. Cela est étrange peut-être, mais cela est ainsi, et, chose plus surprenante encore, pour le monde qui croit au moins avoir le monopole de l'esprit, et qui regarde comme insensés ceux qui vivent absolument hors de lui et sans lui, c'est qu'il est sorti de ces retraites des écrits merveilleux, qui ont manifesté à tous que l'intelligence s'y développe et s'y élève autant que l'âme. La seule différence entre ceux qui cultivent ces dons au milieu du monde, et ceux qui les possèdent dans le cloître, c'est que l'*humi-*

*lité* (sans laquelle il n'existe AUCUNE VERTU RELIGIEUSE) est inséparable de ceux-ci, et s'y trouve aussi intimement unie au génie de sainte Thérèse, qu'aux œuvres héroïques d'une sœur de charité.

Et maintenant, sans discuter davantage ces faits ou ce qui les produit, reconnaissons du moins avec un écrivain du dix-septième siècle (bien versé lui-même dans les profonds mystères de la vie contemplative), « qu'il n'appartient qu'aux insensés « et aux impies de rejeter comme fausses les « choses élevées et secrètes, parce qu'elles ne leur « sont pas connues, et de ne pas ajouter foi aux « plus honnêtes gens du monde, lorsqu'ils parlent « des choses de Dieu sur ce que leur propre expérience leur en a appris <sup>1</sup>. »

Sans doute je ne veux pas conclure de tout ceci que les ordres religieux aient échappé aux misères ou aux imperfections inhérentes à toutes les choses humaines ; mais je dis (et tous ceux qui les ont le mieux connus l'ont dit comme moi) qu'il n'y a nulle proportion entre ces taches partielles et le poids immense des vertus qui ont été pratiquées et

<sup>1</sup> Card. Bona.

des bienfaits qui ont été répandus par eux ; je dis qu'ils ont porté l'âme humaine à un degré de hauteur inconnue auparavant, et qu'en ce sens ils ont honoré l'humanité tout entière. Je dis que les femmes en particulier doivent une reconnaissance et un amour spécial, à celles qui ont glorifié leur sexe par de tels exemples d'angélique pureté et d'énergique courage ; je dis enfin que s'il faut les frapper, parce que dans la durée des siècles il s'est trouvé quelques exemples d'infidélité à une si haute vocation, il n'est aucune institution humaine qui doive être épargnée. Les meilleures ont plus ou moins failli en mille circonstances, et s'il fallait être sans reproche pour jeter la première pierre aux ordres religieux, nous ne voyons pas trop dans quelle réunion d'hommes en ce monde, pourrait se trouver la main qui les frapperait.

Quant à ceux qui, sans accepter aucune imputation contre la vie religieuse, lui sont opposés par les principes d'un christianisme qu'ils croient plus pur que celui-là, nous rappellerons ces paroles sorties de la bouche divine :

« S'IL VOUS VOULEZ ÊTRE *parfaits*, ALLEZ, VENDEZ CE QUE VOUS POSSÉDEZ ET LE DONNEZ AUX PAUVRES, VOUS AUREZ UN TRÉSOR AU CIEL. »

Et celles-ci :

« QUICONQUE AURA QUITTÉ SA MAISON, OU SES FRÈRES, OU SES SŒURS, OU SON PÈRE, OU SA MÈRE, OU SA FEMME, OU SES TERRES POUR MON NOM, RECEVRA LE CENTUPLE ET POSSÉDERA LA VIE ÉTERNELLE <sup>1</sup>. »

Et nous leur demanderons OU, dans toute la chrétienté, ces paroles auraient aujourd'hui une application, si l'Église catholique, par ses *conseils de perfection* qui sont la règle de la vie religieuse, ne destinait pas un certain nombre de ses enfants à les réaliser ?

<sup>1</sup> Saint Matth., XIX, 21-29.





Depuis le conflit que nous venons de rappeler, vingt-quatre années de paix religieuse ont abondamment prouvé que le rétablissement de la hiérarchie catholique n'était point une agression contre l'Église anglicane, ni contre la Constitution anglaise.

Pendant leur durée, un grand nombre d'anglicans sont cependant rentrés au sein du catholicisme. Mais il n'est venu à l'esprit de personne de regarder ce mouvement comme le résultat de la mesure dont on s'était montré si irrité en 1850, et contre laquelle on avait alors invoqué l'appui de la loi. Tous ont reconnu que ces conversions ou ces désertions tenaient à des causes que toute législation humaine est impuissante à combattre, à moins d'entrer dans une voie de persécutions, heureusement abandonnée sans retour, en Angleterre, voie où d'ailleurs on ne réussit qu'en la poursuivant jusqu'à l'extermination totale de ses adversaires, ce qui n'a jamais été facile nulle part, et ce qui, aujourd'hui, est devenu impossible partout.

Cependant, malgré le souvenir de ces vaines terreurs et la preuve fournie par l'expérience de leur inanité, une circonstance du même genre, c'est-à-dire un acte de suprême autorité spirituelle, s'adressant uniquement à la foi des catholiques et n'altérant en aucune façon leur situation comme citoyens d'aucun pays ou sujets d'aucun prince, a soulevé, en Angleterre, dans l'automne dernier (de 1874), une tempête semblable à celle dont nous fûmes les témoins en 1851. Ceux qui, de loin, en entendirent le retentissement ne purent, d'abord, en comprendre la cause. C'est alors que je me hasardai à faire la narration suivante des faits qui venaient de se passer. Je m'abstins toutefois de toucher au fond de la controverse, que des plumes bien autrement compétentes et exercées que la mienne étaient occupées à soutenir. Je me permis seulement de faire quelques réflexions à propos des doutes que l'on prétendait élever sur la fidélité civile, et sur le patriotisme des catholiques anglais; et de rappeler des faits historiques très-connus, et pourtant mis en oubli chez quelques-uns, qui me semblaient de nature à dissiper ces doutes et à convaincre leur nouvel adversaire d'injustice et même d'ingratitude envers une classe nombreuse de ses concitoyens.

25 janvier 1875

# M. GLADSTONE

ET LES CATHOLIQUES ANGLAIS

---

## I

Les pensées de tous ont été si absorbées en France par les soucis divers qui, à bon droit, préoccupent les esprits, que les détails du petit mouvement anti-papal qui vient de se produire en Angleterre ont peut-être passé inaperçus. Nous croyons donc qu'il ne sera pas inutile de les rassembler, et de chercher à faire ici un récit un peu suivi des circonstances qui ont précédé et accompagné cet orage imprévu et inexplicable. La paix sociale et religieuse régnait en effet de l'autre côté du détroit, et rien dans l'atmosphère ne favorisait l'embrasement d'une controverse religieuse qu'aucun incident nouveau n'était venu, d'ailleurs, pro-

voquer du dehors. Mais le fait le plus étrange, ce fut de voir lancer ce brandon par la main de cet éminent homme d'État dont la carrière politique s'est illustrée, pendant trente ans, par une équité envers les catholiques presque sans exemple jusqu'alors, et par de généreux et incessants efforts en faveur de la revendication de leurs droits. Il y avait donc, à tous égards, lieu d'être surpris d'un si brusque changement d'attitude. D'où naissait-il? Que se passait-il dans la tête de M. Gladstone? Quelle mouche l'avait piqué?... Était-il las de se montrer libéral, à la façon anglaise, et aspirait-il à le devenir à la façon pratiquée en ce moment en Allemagne, et que préconise aussi la France radicale? L'attitude des évêques et des catholiques d'Irlande vis-à-vis de son projet de loi sur l'éducation, et la part qui leur revenait de l'échec infligé à ce projet, avait-elle éveillé dans son cœur une telle rancune, qu'il voulût la satisfaire au risque certain de perdre à jamais leurs suffrages, quelque indispensables qu'ils fussent à sa majorité! Voulait-il ensuite s'affranchir pour l'avenir de la nécessité de ce concours, et regagner, par sa violence envers les catholiques, les voix qu'il avait perdues en leur étant trop favora-

ble? En un mot, ceci était-il une simple manœuvre électorale destinée à arracher des mains de son rival une arme dont celui-ci s'était fort bien servi contre lui dans les élections dernières?

Lequel de tous ces motifs a influencé M. Gladstone? Il est difficile de le dire, et peut-être l'ignore-t-il lui-même. Car, on l'a souvent remarqué, cet homme, si lucide et si clair, lorsqu'il expose un plan financier, et dont l'incomparable éloquence sait prêter du charme aux détails les plus arides d'un budget, et les rendre intelligibles pour les esprits les moins exercés, ce même homme devient subtil, nuageux, difficile à comprendre, dès qu'il traite des sujets auxquels il ne peut plus appliquer le génie pratique dont il est doué, et l'on finit par se demander si la pensée qui semble tout d'un coup devenir si confuse, est bien claire dans l'esprit même de celui qui la formule ainsi.

Quoi qu'il en soit, la flamme de la présente dispute jaillit de quelques lignes de sa main insérées dans un article de la *Revue contemporaine* (*Contemporary Review*) publié le 1<sup>er</sup> octobre 1874. Cet article, fort intéressant, du reste, était intitulé : *Ritualisme et Rituel*, et débutait sur un ton qui, non-seulement n'avait rien d'agressif, mais qui

semblait même promettre des conclusions favorables au catholicisme. On en jugera par la seule phrase suivante, qui résume assez bien, en substance, le sujet de l'article tout entier :

« Aucun rite extérieur du culte n'est exagéré s'il seconde le culte intérieur et véritable de l'âme. Tout rit extérieur est de trop, s'il dépasse ce but. »

Le ritualisme anglican revêtant des formes qui notoirement ne répondent pas au fond, tandis que les rites catholiques ne sont que l'expression exacte de l'idée qu'ils expriment, n'aurait-on pas pu penser qu'il s'agissait de prouver aux ritualistes qu'ils ne pouvaient être conséquents qu'en devenant catholiques. Mais M. Gladstone avait déjà interdit à ses lecteurs cette conclusion logique, par une page où il conteste que les ritualistes aient le désir et le pouvoir « de romaniser l'Église et le peuple d'Angleterre ; » page qui se termine par le paragraphe suivant, cause première du conflit, et que nous allons citer en entier :

« Jamais, dit M. Gladstone, depuis le règne sanglant de Marie, une telle entreprise n'a été possible. Mais, lors même qu'elle l'eût été au dix-septième ou au dix-huitième siècle, elle serait devenue impossible au dix-neuvième, lorsque

Rome a substitué à sa fière devise : *Semper eadem*, une politique de violence et de changement de croyance ; lorsqu'elle a fourbi de nouveau et repris des armes rouillées que l'on aimait à se persuader qu'elle avait déposées à jamais ; lorsqu'on ne peut aujourd'hui embrasser sa foi sans renoncer à toute liberté intellectuelle et morale ; lorsqu'enfin elle a répudié tout ensemble l'histoire ancienne et la pensée moderne. »

Ces lignes amenèrent, on le conçoit, une protestation indignée ; mais M. Gladstone, au lieu de les rétracter, fit paraître le 7 novembre une brochure intitulée comme il suit : *Des décrets du Vatican et de leurs effets relativement à l'allégeance civile des catholiques. Remontrance politique*<sup>1</sup>. Et dans cette brochure, après avoir renouvelé les imputations contenues dans le paragraphe que nous venons de citer, il se livre à une interprétation du décret de l'infailibilité et des articles du *Syllabus*, de laquelle il ressort, selon lui, que les catholiques anglais ne peuvent plus être désormais de fidèles sujets de la reine et de la constitution, à

<sup>1</sup> *On the Vatican decrees and their bearing on the civil allegiance of catholics. A political expostulation.*

---

moins qu'ils ne cessent d'être les fils obéissants de l'Église !

Cette brochure rendit le soulèvement général ; prêtres et laïques, pasteurs et fidèles, protestants et catholiques, amis et ennemis, tous prirent la parole ou la plume, et la lutte devint d'autant plus retentissante, qu'au lieu de s'adresser, comme cela a lieu en France, chacun à ceux de son parti (de sorte que les attaques et les répliques ne tombent presque jamais sous les yeux des mêmes lecteurs), le *Times* ouvrit ses colonnes à tous, et le combat fut cette fois aussi loyal que sérieux.

Il serait impossible de transcrire ici, ou seulement d'indiquer sommairement toutes les lettres et documents divers qui, à l'heure qu'il est, sont déjà nés de cette controverse ; mais on jugera toutefois de son ensemble par les écrits ou discours que je citerai, soit en entier, soit par extraits, et non-seulement ceux des catholiques, mais aussi ceux de plusieurs protestants qui ont fait preuve en cette circonstance d'autant de bon sens que de bonne foi.

Le premier de tous ces documents, par ordre d'importance et de date, est la lettre suivante, adressée le 7 novembre (c'est-à-dire dès le soir



même de l'apparition de la brochure) au rédacteur du *Times* par Mgr Manning, archevêque de Westminster :

« Monsieur,

« La gravité d'un sujet qui intéresse tous les catholiques de l'empire britannique me fait espérer de votre courtoisie la publication de cette lettre.

« Il m'est parvenu ce matin une brochure intitulée : *Des décrets du Vatican, et de leurs rapports avec l'allégeance civile des catholiques*. Dans cette brochure je trouve un appel qui m'est directement adressé, tant en raison de ma charge que des écrits dont je suis l'auteur. J'accepte volontiers, à ce double titre, le devoir qui m'incombe : la charge que j'occupe ne me permet pas, en effet, de laisser planer un seul jour, le plus léger doute sur l'allégeance civile des catholiques ; et quant à mes écrits, et aux enseignements qu'ils contiennent, je prouverai sans peine qu'il n'en est pas un seul auquel on puisse adresser une imputation semblable.

« Je reconnais que M. Gladstone, à la page 57 de sa brochure, exprime la conviction « qu'un grand nombre de ses compatriotes et amis catho-

liques sont, pour dire le moins, d'aussi bons citoyens que lui; » mais comme la brochure tout entière a pour unique but de prouver laborieusement que les décrets du concile du Vatican rendent impossible qu'ils demeurent tels, je ne puis nullement accepter un éloge de cette sorte, auquel on ajoute en même temps l'insinuation que « les catholiques ne sont de bons citoyens qu'à la condition de se soustraire aux enseignements de l'Église.

« Je manquerais à tous mes devoirs envers les catholiques de ce pays et envers moi-même, si je n'opposais pas un démenti prompt et formel à une telle assertion, et si je n'affirmais pas immédiatement que la fidélité de notre allégeance civile existe, non pas en raison de notre désobéissance, mais au contraire en raison de notre soumission parfaite aux enseignements de l'Église.

« Le résumé des arguments de la brochure qui vient d'être livrée au public est, en somme, que, par suite des décrets du Vatican, il s'est opéré un tel changement dans la situation des catholiques vis-à-vis du pouvoir civil des États, qu'il ne leur est plus possible d'être d'aussi fidèles sujets, de-

puis la promulgation de ces décrets, qu'ils l'étaient auparavant.

« En réponse, qu'il me suffise en ce moment d'affirmer :

« 1° Que les décrets du Vatican n'ont absolument rien changé ni aux conditions, ni aux obligations de notre allégeance civile ;

« 2° Que l'allégeance civile des catholiques n'admet pas plus de partage que celle de tous ceux qui, parmi les chrétiens, reconnaissent une loi morale, soit naturelle, soit divine ;

« 3° Qu'il n'est pas d'homme au monde dont l'allégeance civile soit sans limites. Que, par conséquent, et en ce sens, l'allégeance civile de tout homme qui croit en Dieu et obéit à sa conscience est partagée ;

« 4° Que c'est uniquement dans ce sens, et dans aucun autre, qu'il est permis de dire avec vérité que l'allégeance civile des catholiques est partagée. L'allégeance de tout chrétien anglais est limitée par sa conscience et la loi de Dieu. C'est de la même manière, et pas autrement, qu'est limitée celle des catholiques, ni plus ni moins.

« La paix publique a été assurée, depuis un demi-siècle, dans l'empire britannique, par l'éli-

mination des inégalités qui existaient dans nos lois et par l'apaisement de nos conflits religieux. Cette stabilité serait encore le partage de l'empire d'Allemagne, si ses hommes d'État, dans une heure fatale, n'eussent réveillé les feux éteints de la discorde et de la discussion religieuse. Il est un homme dont la main a jeté ce brandon au milieu de la nation allemande, et l'histoire enregistrera le nom d'Ignace de Dollinger, comme celui de l'auteur de cette calamité nationale ! C'est avec douleur que, dans la brochure que j'ai entre les mains, je trouve, non-seulement son nom, mais je reconnais aussi ses arguments. Que Dieu daigne préserver ce royaume des calamités publiques et particulières qui se préparent pour l'Allemagne ! L'auteur de cette brochure nous dit, il est vrai, dans ses premières lignes, « *que son intention est pacifique, et qu'il ne désire soulever aucune polémique.* » Je regrette qu'une intention aussi excellente se soit si étrangement trompée dans le choix de ses moyens. Mais je ne veux ici ni critiquer ni discuter : mon seul désir aujourd'hui et mon devoir comme Anglais, comme catholique et comme pasteur, est d'affirmer publiquement que l'allégeance civile du troupeau confié à mes soins,

---

ainsi que la mienne, est aussi pure, aussi sincère, aussi loyale que celle de l'éminent auteur de la brochure, ou de tout autre sujet de l'empire britannique.

« Je suis, monsieur, etc.

« HENRI-ÉDOUARD, archevêque de Westminster. »

Après que l'archevêque eut adressé cette première et immédiate protestation, les catholiques laïques trouvèrent à leur tour d'autant plus nécessaire de faire une manifestation publique, que trois d'entre eux (appartenant, nous le disons à regret, aux familles catholiques les plus anciennes et les plus fidèles à la foi) s'étaient séparés d'eux en cette circonstance. Les membres de l'Union catholique de la Grande-Bretagne convoquèrent donc une réunion, qui eut lieu le 14 novembre, et fut la plus nombreuse qu'on eût jamais vue. En l'absence du duc de Norfolk, en ce moment à Rome, ce fut lord Petre, chef de l'ancienne famille à laquelle appartient l'un des trois dissidents, qui présida la séance, où étaient présents, avec une foule immense, tous ceux dont le nom est illustre soit parmi les catholiques anciens, soit parmi ceux

qui, plus ou moins récemment, sont rentrés dans le sein de l'Église.

Le président commença par signaler leur nombre croissant, et constata que, depuis leur dernière réunion, cent cinquante membres de plus s'étaient joints à leur association ; puis il exposa brièvement le but de la réunion de ce jour, après, quoi, lord Denbigh proposa la motion suivante :

« L'Union catholique, réunie en assemblée générale, ayant été informée de certaines assertions émises en dernier lieu, et tendant à mettre en doute la foi et la fidélité des catholiques, déclare :

« Premièrement, que les catholiques de la Grande-Bretagne acceptent cordialement, et avec une soumission entière, les décrets du concile du Vatican.

« Secondement, que leurs devoirs et leur position vis-à-vis du pouvoir civil, n'ont subi, par l'effet de ces décrets, aucune altération. »

Lord Denbigh ajoute : « Nous ne pouvons, ce me semble, passer sous silence l'attitude prise par deux nobles lords, qui paraissent mal-

---

heureusement refuser leur obéissance aux décrets du concile du Vatican, et nous devons affirmer ici publiquement que ces nobles lords seraient regardés à tort comme des représentants fidèles des catholiques anglais. »

Sir George Bowyer appuya la première motion, qui passa à l'unanimité et fut suivie de celle-ci, qui fut acceptée de même :

« L'Union catholique saisit cette occasion pour protester publiquement contre la supposition que lord Camoys, lord Acton ou M. Henri Petre représentent en aucune façon l'opinion des catholiques laïques anglais. »

## II

Ce fut peu après que Mgr Capel, présidant un grand dîner annuel qui réunit, à Londres, les membres d'une association charitable, eut l'occasion, en proposant, à la fin du repas, la santé de la reine, de dire les paroles suivantes : « ... Loin de moi la pensée d'apporter ici la discussion d'aucune question politique ou personnelle; mais aujourd'hui il me semble que je vous ferais injure si j'évitais de vous parler du sujet qui est présent à l'esprit de tous... Messieurs, il nous conviendrait mal de nous placer au-dessus de nos concitoyens et de nous représenter comme de plus fidèles sujets de Sa Majesté que d'autres. Toutefois, nous le dirons en toute humilité, regardant l'autorité humaine comme émanant de celle de Dieu même, il est cer-



tain que plus que personne nous aimons et nous respectons celle qui nous gouverne, et que nous serions prêts à donner notre vie pour défendre ses droits. Au surplus, les faits parlent suffisamment et j'en'ai rien à y ajouter. Dans toutes les possessions britanniques se rencontrent des juges, des magistrats, des officiers et des soldats catholiques ; il n'est pas d'emplois publics dont ils ne s'acquittent partout honorablement. Or, parmi tous ces catholiques, en est-il un seul qui, dès l'enfance, n'ait appris que son devoir était de donner sa vie pour son pays et pour l'autorité qui le gouverne. En vérité, messieurs, c'est une insulte, une insolence gratuite que d'en faire seulement une question. Un catholique ainsi interrogé sur sa fidélité envers sa souveraine et son pays peut en éprouver le même ressentiment que si on lui demandait d'affirmer la vertu de sa mère, de sa femme ou de sa sœur ! Quel droit a-t-on d'en douter ? Nos soldats ne sont-ils pas morts près des vôtres ? Les Irlandais et les Anglais catholiques n'ont-ils pas bravement versé leur sang pour l'honneur de notre patrie commune ? Et, n'est-ce point pour un gouvernement souvent ennemi de notre foi, que nous avons ainsi combattu?... L'Église n'a-t-elle pas

mille fois élevé sa voix puissante pour nous recommander la soumission et l'obéissance civile?... Messieurs, nous qui avons reçu en naissant la foi catholique, nous qui descendons de ceux qui ont souffert pour elle, et qui nous-mêmes n'avons pas toujours été épargnés, nous qui sommes soumis à l'autorité du pape et qui la défendrons jusqu'à la mort, nous déclarons avec la même sincérité que nous sommes décidés à défendre de même, l'autorité souveraine de S. M. la reine. Ce n'est pas de nos rangs que sortiront jamais ceux qui chercheront à amoindrir le prestige de la couronne. Ce n'est pas nous qui apprendrons aux pauvres l'insubordination et la révolte; mais c'est nous qui la désarmerons, comme par le passé, si jamais d'injustes préjugés les provoquent... Messieurs, nous avons tout à l'heure porté, en l'honneur de la charité qui nous rassemble, la santé du pape Pie IX; maintenant, au nom de notre allégeance civile, levons-nous tous et portons ensemble la santé de la souveraine qui règne sur nous en affirmant devant le pays tout entier que nous sommes prêts à la défendre et à lui prouver notre fidélité en toute occasion et jusqu'à la mort. »

Ceux qui de toutes parts vinrent affirmer les mêmes sentiments sont trop nombreux pour pouvoir les rappeler ici. Nous dirons seulement que leurs lettres, signées de tous les noms connus et illustres parmi les catholiques, remplirent les colonnes du *Times*, et que chacun vint répéter individuellement ce qui avait été proclamé au nom de tous. Mais un document dont à regret nous ne citons rien, parce qu'il faudrait tout citer, c'est l'admirable pastorale adressée à ses diocésains, le 25 novembre, par l'évêque de Clifton (Mgr Clifford). Tout ce que nous pouvons en dire, c'est que personne dans cette lutte ne s'est servi d'armes plus incisives et en même temps plus courtoises que lui.

Le moment dont nous parlons était aussi précisément celui, où les dames irlandaises et anglaises préparaient une adresse destinée aux dames de Westphalie mises en jugement pour avoir témoigné publiquement leur sympathie et leur dévouement à leur évêque et au clergé catholique persécuté.

Cette adresse, signée de plus de cinq cents noms, fut portée à Munster, le 1<sup>er</sup> décembre 1874, par la marquise de Lothian et lady Herbert of Lea (bien dignes assurément l'une et l'autre,

---

par leur zèle infatigable et leur indomptable courage, de servir en cette occasion d'interprètes à celles dont elles étaient les représentantes), nous citerons ici les touchantes et éloquents paroles qui la terminent, car elles contiennent aussi l'expression du double sentiment qui était alors dans tous les cœurs et sur toutes les lèvres.

« ..... Que le souvenir de nos ancêtres catholiques, nobles dames et amies, vous serve de consolation et d'exemple ! Ils souffrirent les mêmes persécutions, et furent accusés du même délit que vous. On les appela traîtres et rebelles, parce qu'ils refusaient de se soumettre à des lois qui interdisaient comme un crime la profession de la foi et l'accomplissement des pratiques de l'Église.... Une seule parole d'acquiescement à la suprématie royale, en matière religieuse, eût alors suffi pour les arracher à la torture et à l'échafaud, mais cette parole ne fut point dite..... Ils choisirent la voie par laquelle ont marché les saints, les martyrs, les confesseurs de tous les siècles et de tous les pays, depuis le temps de Daniel jusqu'à celui où vos héroïques prélats acceptent la prison et la ruine plutôt que de se soumettre aux décrets de l'État, là où ils ne le peuvent sans manquer aux

devoirs de leur épiscopat.... Et vous aussi, nobles dames, vous auriez sans doute échappé par le silence à la condamnation de vos juges; mais vous auriez aussi perdu l'occasion de mériter la bénédiction promise à ceux qui souffrent persécution pour la justice. Vous en serez récompensées, croyez-le, même dès ce monde. En tout cas, si l'expression de notre sympathie peut consoler vos cœurs, nous vous l'offrons dans toute l'effusion des nôtres, et nous vous souhaitons ardemment cette liberté religieuse dont nous jouissons dans notre pays, sous le règne de notre bien-aimée reine Victoria, qui, si elle exige de ses sujets catholiques que le « tribut dû à César soit rendu à César, » veut et entend aussi, qu'ils soient entièrement libres de ne donner qu'à Dieu seul « les choses qui sont de Dieu. »

## III

Nous n'ajouterons pas au delà du nécessaire à ces témoignages déjà surabondants des sentiments unanimes des catholiques. Il nous semble d'ailleurs plus intéressant encore de signaler ceux de quelques protestants qui obéissent en cette circonstance, non point à leur sympathie pour les catholiques, mais aux simples lois de la justice, de la loyauté et du bon sens.

Le plus important de tous est, à nos yeux, celui de sir William Vernon Harcourt, représentant d'Oxford dans la Chambre des communes. Membre du dernier ministère, et fort connu par ses opinions contraires au catholicisme, sir W. Harcourt est aussi très-ardemment opposé aux *angli-*

*cans catholicisants*, qu'il a vigoureusement combattus en toute rencontre. Il y a peu de mois entre autres, à propos du ritualisme, il a victorieusement prouvé aux membres de ce parti (chose facile, pensera-t-on, sans doute) que l'Église anglicane, dans toutes ses parties aussi bien que dans son ensemble, est une Église essentiellement et uniquement *protestante*, entièrement dépendante du Parlement, et que c'est de sa part une insoutenable prétention que celle de chercher ailleurs la source de son autorité spirituelle. Ajoutons que ce système n'a rien qui blesse l'opinion personnelle de sir William Harcourt, et maintenant voyons en quels termes cet impartial témoin s'est exprimé relativement à la brochure de M. Gladstone, en s'adressant tout récemment à ses électeurs :

« Les questions ecclésiastiques abondent en ce moment en Angleterre non moins que sur le continent ; elles nous tombent comme des tuiles sur la tête au milieu d'une tempête, et on a peine à circuler dans les rues sans danger. Et cependant, de toutes les questions que les hommes politiques puissent avoir à toucher, celles-là sont assurément les plus dangereuses. Elles contiennent une

sorte de dynamite qui éclate au moment où on s'y attend le moins, et lorsque l'on permet à la flamme de se développer, nul ne peut dire où et quand elle s'arrêtera. Nous pensons donc qu'aucun homme sage et pénétré de la responsabilité qu'il assume ne mettra lui-même le feu à une pareille matière, à moins d'y être contraint par une nécessité absolue; et lorsque cette nécessité se produit, il cherchera évidemment à circonscrire le feu, de manière à ce qu'il ne puisse sortir des limites les plus étroites de la politique. Rien n'est plus dangereux que de confondre le terrain pratique, qui est celui de l'homme d'État, avec celui des controverses théologiques; mais aucun libéral éclairé n'aura de peine à déterminer la route à suivre au milieu de ces difficultés, car, à travers toutes les controverses, deux systèmes fort clairs quoique opposés, régissent les opinions. Le premier est celui des Églises indépendantes de l'État, dans lequel cas on n'a à demander à ceux qui en font partie aucun compte de leurs opinions religieuses. L'autre est celui des Églises dépendantes de l'État, et qui, en acceptant des avantages et des privilèges, sont dès lors obligées d'en accepter aussi les conditions et les lois... Vous pouvez, si



cela vous convient, me demander lequel de ces deux principes je préfère, mais vous ne pouvez nier que ce ne soient des principes reconnus, et je puis affirmer que ce sont ceux que j'ai toujours eus en vue. J'adhère pour ma part au premier, et y adhérant, vous ne pouvez vous attendre à me voir prendre la moindre part à une attaque contre nos concitoyens catholiques. Vous ne pouvez assurément me soupçonner d'aucune sympathie pour leurs opinions ou pour leur système religieux ; mais je ne me reconnais point le droit, comme homme politique, de prendre le rôle de théologien et d'entrer en controverse avec eux. Je n'aperçois pas la moindre nécessité (assurément, en tout cas, aucune nécessité nouvelle), qui justifie une attaque telle que celle qui vient d'avoir lieu, et s'il n'y a point de nécessité, il y a tort et dommage réel. Lorsque nous considérons que les catholiques forment le cinquième de la totalité des sujets de la reine, nous nous rappellerons les sages paroles de Burke, « qui ignorait, » disait-il, « le moyen de dresser un acte d'accusation contre tout un peuple. » Or les catholiques du Royaume-Uni sont, de nos jours, beaucoup plus nombreux encore qu'ils ne l'étaient au temps de Burke. Je

puis désapprouver leur système religieux, mais il n'est impossible de mettre en accusation une partie si notable de cet empire, il m'est impossible de transformer en une classe suspecte cinq ou six millions de ses habitants! Je le demande encore, quelle nécessité pour un acte semblable? Et s'il n'était point nécessaire, comment peut-il être justifié? Mais on nous dit qu'il s'est passé quelque chose en 1870 qui a changé la situation. Si cela était, pourquoi n'en a-t-on rien dit jusqu'à présent? Mais le fait est qu'il n'en est rien. Rien n'est changé. Lord Acton qui, là-dessus, en sait autant que nous, l'affirme, et cela nous suffit.

« S'il y avait le moindre fondement à ce qu'on prétend alléguer aujourd'hui contre les catholiques, alors nous nous trompons depuis un demi-siècle, et la politique traditionnelle du parti libéral doit être condamnée comme imprudente et erronée. Alors les lois pénales et toutes les incapacités civiles dont les catholiques étaient frappés, sous prétexte qu'ils étaient de mauvais citoyens, avaient leur raison d'être, et cette politique, que nous avons combattue comme injuste et cruelle, était nécessaire, et par conséquent sage et sensée? Mais c'est précisément cette nécessité qu'ont niée

Burke et Fox, Grenville et Grey, et c'est contre les mesures auxquelles elle servait d'excuse, qu'ils ont opposé une résistance inébranlable, une résistance à laquelle, pendant de longues années, ils ont sacrifié le pouvoir. Me glorifiant d'être leur disciple et de professer les mêmes principes qu'eux, jamais je n'accepterai une doctrine qu'ils abhorraient..... Si vous croyez tout de bon que les catholiques conspirent contre le gouvernement, alors agissez comme vous le faites lorsque, pour la sécurité de l'État, vous déclarez que, dans un lieu donné, les lois ordinaires sont suspendues. Mais si vous n'en croyez rien, dites-moi s'il y a rien au monde de plus puéril et de plus imprudent, à la fois, que de dénoncer ainsi des millions de concitoyens contre lesquels vous n'avez pas plus le droit que vous n'avez l'intention de sévir! »

Ces considérations sont, à coup sûr, loyales et sérieuses. Voici maintenant un protestant qui signe *Un hérétique*, et qui adresse ses réflexions à lord Denbigh, sur un ton moins grave que celui du représentant d'Oxford; mais qui, cependant, ne laisse pas, à notre avis, les rieurs du côté de M. Gladstone :

« Milord,

« Après avoir lu avec attention les explications fort claires par lesquelles l'archevêque de Westminster démontre un point sur lequel il ne peut exister aucun doute, soit dans l'esprit d'un catholique, soit dans celui d'un protestant, à savoir que : il n'est pas un homme au monde qui puisse promettre une obéissance *illimitée*, à une autorité humaine quelconque, je commence à m'étonner de ne pas voir les catholiques présenter le point sur lequel on cherche à les attaquer, par son côté pratique. Il s'agit, en effet, de la question suivante : L'allégeance civile des sujets d'un souverain, et par conséquent la paix du monde, est-elle plus menacée par un *fiat* possible du pape que par la conscience plus ou moins bien dirigée d'un homme d'État ou même d'un simple particulier quelconque ? En examinant la chose ainsi, il faut bien reconnaître que, de nos jours, les faits sont tous en faveur du pape. Nous n'avons pas connaissance qu'il ait relevé les sujets d'aucun souverain de leurs serments de fidélité, pas même ceux de Victor-Emmanuel ou ceux de l'empereur Guil-

laume. Tandis que, d'autre part, Victor-Emmanuel a relevé sans scrupule du leur, les sujets du pape-roi, et l'empereur Guillaume n'a pas hésité à en faire autant pour les sujets du roi de Hanovre. Et ce ne sont pas les souverains seulement qui ont usurpé ce pouvoir ecclésiastique de la déposition des rois. Lorsque Garibaldi l'exerça, pour dispenser de leur obéissance, les sujets du roi de Naples ; à la seule exception de M. Disraëli, tout le monde en Angleterre (y compris l'archevêque de Canterbury et M. Gladstone lui-même) fut d'accord pour le trouver bon. Nous demanderons ensuite : par qui les Grecs ont-ils été relevés de leur allégeance au sultan, et les habitants du Holstein de leur obéissance vis-à-vis du Danemark ? et tant d'autres encore ? Il n'est possible, dans aucun de ces cas, de répondre : « C'est le pape. »

« Que le pape ait ou non, en certaines circonstances, le pouvoir qu'on lui attribue, c'est une question qui peut être différemment jugée, selon l'opinion de chacun ; mais ce qui est un fait, et ne peut être contesté, c'est : 1° qu'il n'y a pas eu de nos jours un seul exemple de l'exercice de ce pouvoir de la part du pape ; 2° que lorsque ce même pouvoir a été exercé par Garibaldi, cela a été

avec la pleine approbation de M. Gladstone et de beaucoup d'autres. Je suis intimement convaincu, cependant, que ni M. Gladstone ni aucun de ses amis n'ont la plus légère intention de susciter un soulèvement contre la reine Victoria ; mais s'ils s'en avisaient et s'ils réussissaient, je puis leur promettre d'avance les applaudissements de tous les révolutionnaires du monde, auxquels ils ne cesseraient pas d'avoir droit, lors même qu'ils nous apporteraient les trois bienfaits de la Liberté, de l'Égalité, de la Fraternité, sous la forme de la conscription, du déficit financier et de l'état de siège. Je ne suppose pas, milord, que vous abandonnez à un hérétique le soin de vous défendre sur ce terrain, et que vous ne profiterez pas de la circonstance pour démontrer qu'un pair d'Angleterre peut être *catholique d'abord*<sup>1</sup>, sans cesser pour cela d'être ensuite un aussi bon Anglais que ceux qui se vantent un peu légèrement de leur allégeance sans partage.

« J'ai l'honneur d'être votre obéissant serviteur,

« HÉRÉTIQUE. »

<sup>1</sup> Allusion à ces mots de lord Denbigh souvent cités par amis et ennemis : « *Je suis catholique d'abord et Anglais ensuite.* »

Si nous ne craignons de trop nous étendre, nous pourrions citer encore un grand nombre de lettres et d'articles de journaux, émanant d'adversaires religieux, et où se retrouve la même justice et le même bon sens. Mais parmi tous ces documents, nous en trouvons un si curieux et si original que nous ne pouvons résister à l'ajouter ici.

Cette fois c'est un *positiviste*, le docteur Beesly, qui tient la plume, et il s'adresse au rédacteur du journal américain *le New-York Herald* :

« Vous serez fort étonné d'apprendre, j'imagine, que je n'ai pas lu la brochure de M. Gladstone. C'est un grand orateur, assurément ; mais il n'a jamais rien écrit qui ne fût ennuyeux et sans valeur. D'ailleurs, quoique nous autres, positivistes, soyons affligés qu'il y ait tant d'Anglais dont la conscience est influencée par le pape, nous n'avons aucune envie de nous joindre à la clameur que l'on élève à propos de cette soi-disant « Allégeance partagée. » L'existence d'un pouvoir spirituel indépendant, placé à côté de la puissance temporelle des gouvernements, est, selon nous, essentielle au progrès humain : *Nous avons nous-mêmes l'espérance de fonder un jour une nouvelle Eglise uni-*

*verselle*, laquelle probablement ne sera pas toujours d'accord, soit avec les gouvernements, soit avec le sentiment national d'un pays ou d'un autre. Mais nous considérons comme fort désirable que l'égoïsme national et les préjugés étroits qui en résultent, soient corrigés par *l'influence spirituelle de l'Occident tout entier concentré dans une forte organisation hiérarchique*. Sans doute, les hommes d'État regarderont parfois avec jalousie cet autre pouvoir, et il aura des batailles à livrer, quoique l'une des objections (fort déraisonnables, du reste, selon nous) que l'on oppose à l'autorité de l'Église catholique, ne pût s'élever contre le *clergé positiviste*, car celui-ci ne chercherait à influencer les consciences par *aucune crainte surnaturelle*, mais seulement par la raison, la persuasion et la pression de l'opinion publique parmi leurs adhérents.

« Vous avez remarqué peut-être que la « *Pall Mall Gazette*, » qui, dans sa haine contre tout pouvoir spirituel, avait commencé par applaudir à la politique ecclésiastique de Bismark, a fini enfin par s'apercevoir que c'est une politique qui, si elle était généralement en vigueur, mettrait fin partout à *toute* liberté de parole. Or ce qu'une Église est ab-



solument en droit d'exiger de l'État, c'est la liberté de la parole, c'est-à-dire la possibilité de blâmer hautement, d'approuver et de conseiller librement. Comment ces Allemands peuvent-ils se laisser asservir ainsi!... Ils seraient vraiment dignes de la pitié de l'Europe, si cette servitude, ils ne l'avaient acceptée volontairement pour se donner le grossier plaisir de tourmenter leur prochain!!... Pour en revenir à Gladstone, les libéraux auront de la peine à se passer de lui, parce qu'il est sans comparaison le plus grand orateur et le premier financier du pays. Mais, malgré tout cela, il leur pèse. Un vieux païen comme Palmerston était beaucoup plus que lui du goût des Anglais. »

Le projet des positivistes se fonde assurément sur d'excellentes raisons, mais nous ne savions pas jusqu'à ce jour quelle était leur modeste ambition. En attendant qu'elle se réalise, elle n'est pas faite, on l'avouera, pour diminuer le nombre des adhérents de l'Église, ancienne, présente et future, *qui, par une forte organisation hiérarchique, a étendu son influence sur l'Occident (et même sur l'Orient) tout entier.*

## IV

Après avoir tant parlé « *d'allégeance*, » nous vous voudrions faire ici quelques réflexions sur ce sentiment, que les Anglais désignent sous le nom de *Loyalty*<sup>1</sup>, et qui, naguères, si vivant dans la nation française, est aujourd'hui affaibli parmi nous au point d'être presque devenu une curiosité historique ! Il nous semble qu'après avoir vu avec quelle vivacité les Anglais savent encore aujourd'hui affirmer et proclamer leur fidélité au trône, il n'est pas sans intérêt de retourner un peu en arrière pour suivre d'âge en âge, les témoignages de sa persistance chez ce peuple, de tous notoirement,

<sup>1</sup> On sait qu'en anglais ce mot n'a point le sens étendu du mot français Loyauté, mais qu'il signifie exclusivement *fidélité au Roi*.

d'autre part, le plus jaloux de ses libertés. Les Anglais n'ont cependant point été privilégiés en fait de souverains, et il faudrait remonter loin dans leur histoire pour y trouver le trône occupé avec autant de moralité et de dignité qu'il l'est de nos jours. La tache du régicide il est vrai souille les pages de cette histoire comme celles de la nôtre. Mais, malgré ce crime, malgré un changement de dynastie, suivi d'une lignée de fort tristes souverains, cette fidélité obstinée a subsisté, et dure encore. Peut-être bien a-t-elle pour objet la royauté plus encore que le roi ; mais, telle qu'elle est, elle demeure, chez les Anglais, aussi ferme et aussi constante que cette autre fidélité qui les rend de si vigilants gardiens de leurs vieilles libertés nationales, et l'une, assurément autant que l'autre, a contribué à produire cette stabilité, que toutes nos secousses contemporaines n'ont pu ébranler, et contre laquelle, jusqu'à ce jour, les efforts de la révolution anarchique et destructive ont été impuissants.

Mais, pour maintenir cette loyale allégeance, il fallut aux Anglais *catholiques*, au seizième siècle et depuis, un héroïsme auquel ne peuvent assurément prétendre ceux de leurs compatriotes, qui, dépassant sans scrupule les limites imposées

par la conscience, portèrent alors leur soumission au roi jusqu'à l'apostasie ! Les catholiques, plutôt que de franchir cette limite, acceptèrent la torture et la mort, et versèrent aussi généreusement leur sang pour demeurer libres dans ce domaine où l'âme ne souffre ni partage ni contrainte, qu'ils en furent prodigues hors de là pour la défense de leur pays et le maintien du trône. Cela est certes digne de remarque et d'admiration, pour nous surtout, qui vivons en France, dans un temps où la moindre faute du pouvoir menace son existence, la moindre injustice soulève contre lui la révolte, le moindre revers amène sa chute, et où *la durée* elle-même (chose sans exemple ailleurs), loin d'affermir les édifices politiques élevés sur notre sol mouvant, semble, au contraire, les affaiblir, les ébranler, et donner au moindre souffle la force de les renverser !

Assurément, cependant, les justes griefs et les justes prétextes de révolte, ne manquaient pas aux sujets catholiques de la reine Élisabeth, et il suffit de réfléchir un instant pour reconnaître que jamais fidélité ne fut mise à une épreuve semblable ! En effet, à l'époque où la flotte et les armées de Philippe II menaçaient l'Angleterre, la religion de

leurs ancêtres était proscrite, ses dogmes bafoués, ses sanctuaires détruits, ses autels profanés. Tout ce que la persécution a de plus inique et de plus dur était infligé à ceux qui lui demeuraient fidèles. Ils avaient vu leurs prêtres et leurs évêques soumis à la torture et envoyés à l'échafaud ou au gibet, et ils savaient que les mêmes supplices les attendaient eux-mêmes. Ils avaient vu tomber la tête de l'héritière du trône, de l'héroïque et catholique reine d'Écosse, et ils n'ignoraient pas (ce qui lui avait été déclaré à elle-même par lord Buckhurst) qu'elle n'était mise à mort que *parce que la religion nouvellement établie ne pourrait jamais être en sûreté tant qu'elle vivrait*. D'un autre côté, ces énormités soulevaient en Europe une réprobation universelle. Philippe II, le plus puissant souverain de son temps, venait à la tête de forces formidables envahir ce pays où ils souffraient persécution, et renverser leur impitoyable souveraine. Élisabeth avait été excommuniée et déposée par le pape, et les catholiques, s'ils se révoltaient, pouvaient donc s'attendre à être absous et même approuvés. Leur fidélité était ainsi tentée de toutes les manières, et pour l'Angleterre l'heure était suprême : la défection des catholiques la livrait à

son ennemi et leur rendait, à eux, la liberté de leur foi. Que se passa-t-il cependant?... Quelle fut la conduite des catholiques de la Grande-Bretagne? Non-seulement pas un seul d'entre eux ne devint traître et ne viola la loyauté de son serment, mais on les vit s'indigner que l'on hésitât à leur confier la défense des côtes menacées, et tous vinrent offrir leurs biens et leur sang pour la défense de leur pays et *de la SOUVERAINETÉ DE LA REINE contre tout ennemi étranger, leur fût-il envoyé par le pape lui-même!* Quelques uns même, pour dissiper les soupçons injustes qu'inspirait à leurs persécuteurs la conscience de la haine qu'ils avaient méritée, demandèrent « à aller se placer au premier rang des combattants, en chemise et désarmés! »

Par le fait, le commandement de la flotte anglaise envoyée au-devant de la redoutable *Armada*, fut confié au catholique lord Howard of Effingham, et le vieux lord Montagu, le seul des pairs laïques qui, dans la première année du règne d'Élisabeth, s'était hardiment opposé à l'acte *de suprématie*, et qui avait alors poussé la résistance jusqu'au bout, lorsqu'il vit s'approcher ces vaisseaux qui devaient jeter l'armée des envahisseurs sur les côtes, rassembla un corps de cavaliers à

la tête duquel il se plaça lui-même, ainsi que son fils et son petit-fils, et il vint apporter ainsi à la défense de sa nation et de sa souveraine sa fortune, sa vie et celle de tous les siens !

« Les annales du monde, dit un historien, ne présentent pas de spectacle plus glorieux et plus émouvant que celui de la généreuse et inviolable fidélité des pauvres catholiques persécutés, et de la loyauté et de l'honneur dont ils firent preuve dans ce danger public. »

Ce témoignage ne leur a été refusé par aucun historien ; mais ce qui suivit, porte l'héroïsme des catholiques plus haut encore, car ils demeurèrent fidèles plus tard, lorsque, le péril passé, la reine refusa durement de faire modifier les lois oppressives et cruelles dont ils étaient l'objet et rejeta l'humble supplique qu'ils lui avaient adressée pour obtenir cette grâce de sa clémence ! En récompense de tant de dévouement et de sacrifices, dans les années qui s'écoulèrent entre la dispersion de *l'Armada* et la mort d'Élisabeth, on pendit au delà de cent catholiques, *et on leur arracha les entrailles*<sup>1</sup> !...

<sup>1</sup> Butler, *Historical memoirs of the English, Irish and Scottish catholics since the Reformation.*

Il semble toutefois que, vers la fin de sa vie, Élisabeth éprouva quelque remords de cette longue effusion de sang, et elle avait même promis une certaine mitigation des lois en vigueur contre les catholiques. Mais elle mourut sans avoir eu le temps de l'accomplir. Encouragés, toutefois, par cette promesse, dès les premiers jours qui suivirent l'avènement de son successeur, les catholiques envoyèrent une adresse à Jacques I<sup>er</sup>, dans laquelle ils protestèrent de nouveau : « Qu'ils se regardaient « comme obligés à accomplir vis-à-vis de lui tous les devoirs que les sujets doivent à leurs princes, selon la loi humaine et la parole de Dieu, et tels que leurs ancêtres les avaient accomplis, vis-à-vis de tous les prédécesseurs catholiques, de Sa Majesté. » Mais la seule réponse qu'ils obtinrent du fils de Marie Stuart, ce fut une loi nouvelle plus rigoureuse contre eux que toutes les autres et destinée à anéantir plus complètement leur foi!

Peu après, en 1606, soit exaspération de quelques-uns, produite par le désespoir, soit (comme les catholiques l'ont toujours affirmé) par l'effet d'une noire machination de Cecil<sup>1</sup> pour les perdre,

<sup>1</sup> Comte de Salisbury.



la Conspiration des Poudres procura à la haine publique le prétexte qu'elle cherchait, et cette haine bientôt ne connut plus de bornes. Le crime de huit misérables, justement expié par leur supplice, fut imputé à tous les catholiques, malgré leurs protestations unanimes, et bien que lord Monteagle qui avait découvert à temps, et dénoncé le complot, fût un des leurs. En vain, les chefs du clergé exprimèrent-ils, d'abord spontanément, ensuite par l'ordre du pape (Paul V), leur réprobation pour tout acte semblable. En vain enjoignirent-ils à tous, la soumission et le respect, en vain rappelèrent-ils tant d'actes publics et récents de fidélité et de dévouement. Rien ne put apaiser la fanatique fureur dont ils étaient l'objet. Jacques lui-même en était possédé plus que les autres, et il s'y ajoutait pour lui, cette terreur malade du danger qu'il avait apporté en naissant, et qui le rendait impitoyable contre ceux qui la faisaient naître, quelque innocents qu'ils fussent. De plus, il se croyait grand théologien, aussi avec l'aide de l'archevêque Bancroft et d'un jésuite apostat nommé Perkins, il se mit à composer une forme nouvelle de déclaration qu'il fit approuver par le Parlement. Cette déclaration (*Test*) était rédigée.

de manière à ce que les catholiques pussent en signer sans scrupule plusieurs articles, mais elle en introduisait d'autres dont les termes ambigus semblaient être choisis à dessein pour leur tendre un piège. Quelques-uns y furent pris. Mais, sauf ces rares exceptions, les catholiques en masse refusèrent de signer. Ce refus devint un crime et il servit à justifier toutes les mesures qui se succédèrent contre eux tant que dura le règne sans miséricorde du premier des Stuarts.

A la mort de Jacques, on eût pu s'attendre à trouver la fidélité des catholiques quelque peu lassée et que la guerre civile qui suivit de près l'avènement au trône de Charles I<sup>er</sup> leur offrirait l'occasion d'une vengeance facile. Pas un d'eux néanmoins n'abandonna la cause royale, tous vinrent comme naguères offrir au roi leurs biens et leur sang, et ce ne furent point de vaines paroles, car « sur 500 officiers qui périrent dans l'armée royale, 194 étaient catholiques. » Quant à leurs biens, ils les sacrifièrent non moins généreusement et aux dépens même de l'Eglise. Ses membres les plus importants furent ruinés, et tous demeurèrent appauvris pour toujours.

Après la captivité et l'exécution du roi, on ne

pouvait s'attendre à ce que ses partisans fussent ménagés, aussi la rage de leurs adversaires se déchaîna-t-elle contre eux avec une telle violence qu'elle semblait ne pouvoir alors se satisfaire que par leur extermination totale, lorsque enfin, en 1660, la restauration de Charles II permit aux catholiques de respirer pendant un court instant. Le nouveau roi, dans sa déclaration de Breda, avait promis que « *nul ne serait plus inquiété pour des différences d'opinion, en matières religieuses.* » Ceux de ses sujets que cette promesse concernait le plus reprirent espoir : ces serments d'allégeance fidèle tant de fois prêtés et si glorieusement maintenus, ils les renouvelèrent collectivement et séparément, et de toutes parts l'expression de leur fidélité parvint jusqu'au trône. On tarda cependant à leur répondre ; on recommença à rédiger des déclarations, comme si aucune de leurs paroles ou aucun de leurs actes ne pouvaient être acceptés comme des garanties suffisantes, on traîna en longueur, enfin on était à peu près tombé d'accord et la paix allait se conclure, lorsque éclata (en 1666) le mémorable et formidable incendie de Londres. La cathédrale de Saint-Paul fut détruite ainsi que 89 autres

églises; le feu dévora une foule de bâtiments publics; 15,200 habitations particulières; il anéantit toute la partie nord-est de la ville et après, avoir continué ses ravages pendant trois jours et trois nuits, sans que rien pût les arrêter, il s'éteignit enfin presque soudainement, lorsque la ville entière semblait destinée à devenir la proie des flammes.

Alors un nouvel accès de démence s'empara de l'esprit public. Sans l'ombre d'un prétexte, sans une raison imaginable qui pût servir de fondement à cette calomnie insensée, les catholiques furent déclarés les auteurs du désastre, et la rage populaire se déchaîna contre eux avec tant de furie qu'aucune des rigueurs du passé ne sembla plus suffisante. De clémence, de justice ou de raison il ne put plus en être question, toutes les iniquités des lois semblèrent justifiées, le mensonge passa de bouche en bouche, et il fut répété et consacré dans l'inscription placée sur le monument qu'on éleva en mémoire de cette calamité publique. Ce préjugé cruel fut si tenace, que ce mensonge effacé de l'inscription sous Jacques II y fut rétabli sous Guillaume III, à une époque où il n'était plus un seul homme au monde qui crût encore fondée

l'accusation dont on cherchait ainsi à perpétuer la mémoire !

Ce fut néanmoins au milieu de cette tempête qu'un touchant et courageux appel fut adressé par lord Castlemain *à tous les royalistes siégeant au Parlement qui ont souffert pour la cause de Sa Majesté et à tout le peuple d'Angleterre.* » Quoique ce document soit fort long, nous croyons devoir le traduire presque en entier, d'abord parce que nous ne pensons pas qu'il soit, en général, fort connu des lecteurs français, ensuite parce que, plus qu'aucun autre, il démontre la fidélité comme sujets, et la constance comme catholiques, de ceux dont il contient le plaidoyer :

« Milords et messieurs ! les seules armes que puissent employer des chrétiens contre les pouvoirs légitimes, ce sont les prières et les larmes.

« Nous aurions parlé plus tôt, si, d'un côté, nous n'avions été consternés de votre colère et si, de l'autre, nous n'avions voulu vous montrer notre patience et notre soumission, n'ayant d'ailleurs jamais cherché à profiter, comme nous l'aurions pu, de notre grand nombre pour venir troubler vos séances. Mais, en vérité, il siérait mal

aux catholiques de venir troubler le Parlement qui tient d'eux tous ses privilèges, comme il tient d'eux aussi la Grande Charte elle-même (bien qu'obtenue jadis, nous le reconnaissons, d'une manière moins humble et moins soumise qu'elle n'aurait dû l'être).

« Lorsqu'en dernier lieu les catholiques virent leur roi remonté sur son trône, et vous, milords, reprenant au Parlement votre autorité et vos sièges, ils chantèrent leur « *Nunc dimittis!* » Certes ils ne pouvaient alors s'attendre à la douleur de voir aujourd'hui leur fidélité mise en doute et cela, non pas seulement par leurs ennemis, mais aussi par vous !

« . . . . .  
. . . <sup>1</sup> Soyez alors du moins nos juges, et non pas eux ! Car il est trop dur pour des gens d'honneur d'avoir pour juges leurs accusateurs eux-mêmes. Votre dessein, nous le croyons, est juste, mais le leur est mauvais. Ils ont assassiné leur roi, et vous ont frappés vous-mêmes. Que l'his-

<sup>1</sup> Après la restauration de Charles II, il faut se rappeler que les catholiques eurent pour ennemis non-seulement leurs adversaires ralliés alors à la cause royale, mais les royalistes protestants, avec lesquels ils avaient combattu.

toire ne dise pas un jour que vous avez violé vos promesses envers nous pour vous unir à ceux qui ont causé à la nation ces grandes calamités !

« Entre toutes les calomnies dont les catholiques sont l'objet, il n'en est pas de plus surprenante que celle qui déclare que leurs principes sont dangereux pour le gouvernement et qu'eux-mêmes sont sujets enclins à la révolte !

« Milords et messieurs ! si nous appartenions à une secte nouvelle et inconnue jusqu'à ce jour, on pourrait peut-être comprendre un pareil doute. Mais l'élever contre ceux qui ont civilisé le monde c'est en vérité, pour nous, le miracle des miracles !

« Est-ce que Richard Cœur de Lion, ou Édouard I<sup>er</sup> se méfiaient de leurs catholiques, lorsque avec eux, en Palestine, ils rendaient notre pays fameux pour tous les âges à venir ? ou bien lorsqu'ils les laissaient en toute confiance dans le royaume, pendant leurs longues et périlleuses absences ? Édouard III regardait-il comme des traîtres ceux dont la doctrine était, que la moindre pensée d'un complot contre le roi méritait la mort ? Et Henri V, ce roi qui fit des merveilles dont le monde retentit encore, l'histoire n'attestera-t-elle pas que celui

---

qu'il redoutait c'était Oldcastle<sup>1</sup>, et non point assurément ceux qui croient que l'évêque de Rome est le chef de l'Église! . . . . .

« Qui l'eût dit, messieurs, lorsque ensemble nous rendions grâce à Dieu d'avoir béni la cause du roi que nous verrions le jour où Carlos Gifford, Whitgrave, et d'autres, seraient punis, avec votre consentement, pour cette religion qui leur avait appris à se dévouer à leur prince!... Qui surtout eût pu prévoir que Huddleston, qui sauva le roi, serait envoyé au gibet et que d'autres, naguère assis parmi les juges, par qui fut envoyé au supplice ce prince de bienheureuse mémoire, demeureraient libres, et en pleine jouissance de toutes leurs dignités!

... Nous n'ignorons pas que, vous et le roi, vous êtes pressés d'agir ainsi par une nécessité qu'on vous impose. Cependant, il faut que vous nous permettiez de vous dire que vous n'avez pas le droit de mettre en doute notre fidélité. Ne suffit-il pas, en vérité, pour cela, de vous rappeler que pendant

<sup>1</sup> Sir John Oldcastle (lord Cobham), chef des Lollards, condamné à mort par les Pairs, comme hérétique et traître, et brûlé Londres en 1417.



la rébellion les mots de *papiste* et *cavalier* étaient synonymes, et que partout on regardait un catholique comme un cavalier, et on supposait d'avance que tous les cavaliers étaient des catholiques? Nous différons en religion, cela est vrai (au dernier jour on verra qui de nous a raison), mais du reste nos inclinations nous rapprochent de vous. Nous sommes en tout, des vôtres, le meilleur sang dont l'Angleterre puisse se vanter, coule dans nos veines, et lors même que nous n'eussions pas souffert ensemble pour la même cause, nos cœurs devraient être naturellement unis!

« Si vous nous croyez dans l'erreur, plaignez-nous si vous voulez, mais souvenez-vous de nos grands ancêtres et ne nous confondez pas (nous qui avons deux fois arraché l'Angleterre au paganisme) avec ces autres sectes qui ne peuvent appuyer leur autorité que sur leur audace!

« Mais on dit que les papistes ne peuvent exister sans persécuter les autres religions.

« Nous l'avouons, là où le nom de *protestant* est inconnu, les magistrats catholiques (croyant fermement qu'ils sont dans l'erreur), font, en effet, ce qui est en leur pouvoir, pour empêcher cette erreur de pénétrer... Mais là où la liberté existe,

---

celle qui est accordée aux protestants par les catholiques, dépasse de beaucoup celle que nous obtenons en retour d'aucun souverain protestant. Pour être bref, nous ne vous parlerons ici que de la France, où les protestants ont des églises, font des prosélytes s'ils le peuvent, et où aucune loi ne les empêche de prétendre dans l'État à tous les emplois et à toutes les charges.

“ . . . . .  
. . . Comme j'ai nommé la France, on va sans doute nous reprocher ici le massacre<sup>1</sup>; mais le monde entier sait bien que ce massacre a été l'effet d'un complot du gouvernement royal condamné par les écrivains de ce pays et de beaucoup d'autres. On sait bien aussi qu'ils n'ont point été massacrés parce qu'ils étaient protestants; mais parce que, quel que fût leur religion, ils appartenaient au parti d'une très-puissante rébellion, ce qui amena pour eux cette destruction funeste. On pourrait dire avec autant de vérité que, sous le règne suivant (celui d'un roi non moins catholique que l'autre), le duc et le cardinal de Guise, chefs de la ligue, furent tués à cause de leur religion, et non

<sup>1</sup> La Saint-Barthélemy.

point parce que leur autorité factieuse avait inspiré à ce roi jaloux, la volonté de les mettre à mort, comme il le fit par d'indignes moyens.

« Et maintenant, justes juges ! considérez la position qui est la nôtre en Angleterre, où, non-seulement une forte amende est imposée à quiconque entend la messe, mais où le maître de la maison qui reçoit un prêtre est puni de mort, et où la loi ne nous permet pas d'approcher de Londres de plus près que dix milles, quoique souvent votre clémence permette que cette loi ne s'applique pas rigoureusement.

« Mais notre crime, nous dit-on, c'est notre conduite au commencement du règne de la reine Élisabeth, et c'est là la juste cause des peines qu'on nous inflige encore aujourd'hui ! Nous vous représentons que la question était encore plus difficile à juger pour nous alors que pour ceux qui, jadis, combattirent si longtemps de bonne foi pour l'une ou l'autre Rose de York ou de Lancastre, dans cette guerre si longue et où périrent tant de princes. — Comment pouvions-nous savoir laquelle, d'Élisabeth ou de Marie Stuart était la véritable reine, puisque le royaume tout entier avait couronné et prêté serment d'allégeance à la reine Marie (d'An-

gleterre), et l'avait reconnue par là comme fille légitime de Henri VIII? Il semblait évident, d'après cela, au plus grand nombre, qu'en ce cas Élisabeth était sa fille illégitime, et que, par conséquent, elle devait s'incliner devant le droit de la trois fois noble reine d'Écosse !

« C'est à la royale maison d'Écosse qu'ils se dévouèrent alors, et c'est pour cette même illustre famille qu'aujourd'hui encore nous sommes prêts à sacrifier tout, en toute rencontre.

« Et maintenant, quant au 5 novembre<sup>1</sup>, les mains levées au ciel, nous déclarons que nous abominons et détestons l'attentat de ce jour !

« Et que, du fond de nos âmes, nous regardons comme voués à la perdition éternelle ceux qui osent songer à propager cette foi, qui repose sur la vérité et la douceur, en versant le sang des rois !

« Mais laissez-nous vous parler comme à des hommes à des frères et à des pères, et ne vous irritez pas contre nous, lorsque nous osons vous demander si vous ne connaissez pas Ulysse<sup>2</sup>? Si vous avez oublié les complots formés naguère dans

<sup>1</sup> La conspiration des Poudres.

<sup>2</sup> Il désigne ainsi Cecil, lord Salisbury.

son cabinet avec Cromwell, dans le but, non-seulement de perdre un grand nombre de fidèles Cavaliers, mais aussi dans celui de se montrer si pénétrant et si habile, que rien ne pouvait lui échapper. C'est ainsi que ce même homme, devenu un grand ministre, a su composer une conjuration avec quelques misérables de manière à la découvrir ensuite tout d'un coup, comme par miracle!

« Peut-on douter de l'ignorance dans laquelle les catholiques, en général, étaient de ce dessein, lorsque après tant d'industries mises en œuvre par les Lords, les Communes et le Conseil privé tout entier pour trouver partout des coupables, on n'a pas même pu parvenir à en incriminer une vingtaine.

« Mais, milords, quand même (ce que je n'accorderai jamais) tous les catholiques de cette époque eussent été coupables, continuerez-vous donc longtemps à punir les fils pour les crimes de leurs pères? et des fils qui, avec tant d'unanimité, se sont réunis à vous dans cette glorieuse querelle où vous et nous, avons enduré ensemble tant de souffrances, que nous y aurions succombé les uns et les autres, si notre affection mutuelle ne nous eût soutenus.

« Qu'avons-nous donc fait maintenant qui mérite votre colère ? Est-ce l'imprudence de quelques-uns ? Il est vrai, tous ne sont pas toujours assez circonspects ; mais, milords, nous nous permettrons de le demander : si on invitait publiquement à faire des dénonciations contre un parti quelconque, quel est, je vous le demande, l'individu (fût-il même du nombre des révérends évêques), qui ne trouverait pas qu'un dénonciateur a découvert dans sa vie quelque chose qu'il lui serait avantageux de cacher ?

« Eh bien, par un manifeste public, affiché sur les portes des maisons, tous sont invités à nous accuser, et, sans faire prêter aux délateurs aucun serment, vos ennemis et les nôtres ajoutent foi à ce qu'ils rapportent contre nous !

« On ne peut s'étonner que, dans un si grand nombre d'hommes jeunes ardents (et, ajoutons, ivres encore, de la joie de la restauration de leur roi), se souvenant peut-être de l'insolence de plusieurs grands seigneurs, il s'en trouve quelques-uns qui ne se conduisent pas toujours avec la prudence nécessaire. Mais, en vérité, nous remercions Dieu, comme d'une bénédiction spéciale, que la vanité ou la faiblesse n'en ait entraîné aucun

---

dans des fautes plus graves que celles dont (d'après ce que j'ai appris) on les accuse jusqu'à présent !

« Comment donc ne pas nous émouvoir lorsque, toute accusation grave manquant contre nous, on cherche alors à nous imputer des crimes extravagants ?

« C'est nous maintenant, dit-on, qui avons mis le feu à la ville ! ce feu dont nous avons été les premières victimes ! et qui n'est l'effet d'aucun complot quelconque, malgré les assertions contraires de notre ennemi, un huguenot, puni par un juste supplice de sa confession mensongère !

« Nous croyons pouvoir nous plaindre un peu, milords ; car, en nous abandonnant, vous encouragez la rage du peuple, et cette rage même vous sert ensuite de prétexte pour nous abandonner encore davantage ! . . . . .

« Nous savons et nous croyons, milords et messieurs, qu'au fond de vos cœurs notre situation vous afflige ; mais permettez-nous de vous dire que votre courage doit vous inspirer autre chose encore que de la pitié. Vous ne pouvez demeurer en place et inactifs ; mais chacun doit venir en aide

aux malheureux autant qu'il le peut. Que l'un aille implorer pour nous notre gracieux souverain ; que d'autres cherchent à détromper la multitude égarée ; que tous se souviennent de quel côté sont ceux qui, les premiers, ont soulevé cette tempête ; qu'on reconnaisse qu'en nous frappant ils cherchent à blesser le roi et vous-mêmes, et que leur haine pour nous, quelque grande qu'elle soit, est accrue de beaucoup par ce fait que nous avons toujours été des vôtres, et que nous le demeurerons toujours, même aux jours des plus redoutables épreuves.

« Protégez-nous ! nous vous en supplions, au nom de toutes vos promesses ! Si cela ne suffit pas, au nom de ceux qui ne sont plus, mais qui avaient tout sacrifié avec vous. Et si cela même ne suffit pas encore, nous vous adjurons par la vue de cette liste sanglante où sont inscrits les noms de nos frères et de nos parents massacrés, dont plus d'un, dans les combats que nous avons livrés ensemble, donna joyeusement sa vie pour vous défendre <sup>1</sup>. »

Ce noble et touchant langage ne semble point

<sup>1</sup> *Lord Castlemain's apology for the catholics*, published in 1666.



avoir été tenu en vain. Les catholiques obtinrent en effet quelques années de répit. Mais la haine publique inassouvie, continua son travail souterrain et amena contre eux en 1678, une des explosions les plus terribles dont ils eussent été les objets depuis le règne d'Élisabeth. Sur la déposition d'un misérable (Titus Oates), et au moyen d'une trame infâme, que l'histoire, et l'histoire protestante, a jugée, le fameux complot papiste (*popish plot*) vit la lumière et le sang recommença à couler.

« En repassant sur les détails de cette affaire véritablement odieuse, dit Charles Fox, le célèbre orateur, on cherche à accepter l'alternative la plus favorable et à regarder le plus grand nombre de ceux qui y prirent part, plutôt comme des gens entraînés à un point extraordinaire par la plus aveugle crédulité, que coupables de l'atrocité d'avoir préparé de propos délibéré, une série de meurtres judiciaires. Néanmoins, il faudra toujours considérer les faits qui se rapportent au *Popish Plot*, comme une honte éternelle pour l'Angleterre. Ce fut une affaire dans laquelle, le roi, le Parlement, les juges, les jurés, les témoins, furent

tous coupables, quoique pas tous au même degré. Des individus d'une telle espèce qu'on n'eût point accepté leur témoignage, sur le fait le plus futile, vinrent rapporter des choses si incroyables, disons mieux si *impossibles*, qu'on n'y eût point ajouté foi, lors même que Caton en personne fût venu les affirmer, et de telles choses, affirmées par de telles gens furent admises et suffirent pour envoyer à la mort, une foule d'hommes innocents ! Tous ceux qui furent engagés dans cette procédure agirent avec une égale furie, les jurés comme de raison partageaient l'exaspération populaire. Les juges, dont le devoir eût été de chercher à les préserver de ce genre d'influence, travaillèrent au contraire d'une façon scandaleuse, à confirmer leurs préjugés et à enflammer leur passion. Et le roi qui, dit-on, ne croyait pas un mot du complot, ne chercha pas néanmoins à exercer une seule fois son glorieux droit de grâce. »

Lorsqu'on se souvient que ce roi était un petit-fils de Marie Stuart, que ces accusés c'étaient les descendants de ceux qui avaient, comme eux, tout sacrifié pour sa cause, on conviendra que nous avons pu dire à bon droit que jamais sujets

n'eurent, en demeurant fidèles, un mérite égal au leur !

Un écrivain rapporte que le procureur général (*l'attorney general*) qui fonctionna dans ce fameux procès avait l'habitude de dire, lorsqu'il avait à juger un homme accusé de meurtre : « Si c'est un papiste, il est certainement coupable, car les papistes ont intérêt à nous assassiner tous ! » On peut juger d'après cela du calme et de l'équité qu'il dut apporter dans l'exercice de cette charge, et on ne s'étonnera ni du nombre, ni de la qualité des victimes. L'une des plus illustres fut lord Stafford, qui, à cause de son âge, de ses infirmités et de quelque difficulté à s'exprimer, était regardé comme incapable de se défendre publiquement. Il parut cependant devant la cour, avec tant de dignité, il parla avec tant de simplicité et de douceur, il regarda avec si peu de colère, et tant de surprise et de dédain, les témoins que l'on osait faire comparaître contre lui, que ceux des juges chez lesquels tout sentiment d'humanité n'était point éteint, en furent émus. Mais Stafford n'en fut pas moins condamné par une majorité de 26 voix.

« Il se prépara à la mort, » dit Hume, « avec l'intrépidité qui convenait à son sang et à son rang, et surtout à l'intégrité sans tache de sa longue vie... En approchant de l'échafaud, la rigueur de la saison se faisant sentir, il demanda un manteau pour se couvrir. « Le froid, » dit-il, « fait trembler mes membres ; mais, par la grâce de Dieu, ce n'est point la crainte. »

« Arrivé au lieu de son supplice, il renouvela l'affirmation solennelle de son innocence ; il parla avec charité des témoins parjures qui l'envoyaient à la mort ; il protesta encore une fois de sa fidélité au roi, et repoussa avec indignation les mensonges par lesquels on représentait comme immorales les doctrines de l'Église de Rome. Il termina en disant que l'erreur présente se dissiperait un jour et que tôt ou tard l'injure faite aujourd'hui à son honneur serait réparée.

« La populace avait acclamé sa condamnation, mais en entendant ces paroles, en voyant le mélange de patience, de douceur et d'indomptable courage que manifestait ce noble vieillard, il y eut un moment d'attendrissement général, on entendit des pleurs et des cris et ces mots : « *Nous vous croyons, mylord!... Que Dieu vous bénisse, my-*

*lord*, » retentirent dans la foule. Le bourreau lui-même hésita... Deux fois il leva la hache sans pouvoir exécuter son horrible mandat, et ce fut enfin en poussant un gémissement qu'il porta le coup fatal qui termina la vie de lord Stafford... Tous les spectateurs semblèrent avoir été frappés comme lui, et quand la tête fut montrée au peuple avec la formule habituelle : « *Voici la tête d'un traître*, » aucune voix ne s'éleva, personne ne répondit. La surprise, la pitié et le remords s'étaient emparés de tous les cœurs et s'exprimaient sur tous les visages<sup>1</sup>. »

Nous n'avons pu résister à citer ici ce beau passage de Hume comme le témoignage à la fois le plus éloquent et le moins suspect que l'on puisse invoquer à ce sujet. Ce récit expose d'ailleurs d'une manière trop saisissante ce que furent ces royalistes et ces catholiques anglais, du dix septième siècle, pour être ici hors de sa place. Nous emprunterons encore au même historien les paroles suivantes :

<sup>1</sup> William Howard, vicomte Stafford, était le fils cadet de Thomas, comte d'Arundel, et oncle du duc de Norfolk ; il épousa Marie, seule héritière de Henri, lord Stafford, dont il prit le titre ayant été lui-même créé pair en 1640 par Charles I<sup>er</sup>. Il fut exécuté en 1680.

---

« Le sang de lord Stafford fut le dernier que l'on versa à l'occasion du *complot papiste*. — Incident funeste que l'on voudrait, pour l'honneur de la nation, ensevelir dans un éternel oubli, mais dont il faut, au contraire, perpétuer la mémoire, tant pour maintenir la vérité de l'histoire, que pour chercher à préserver, s'il se peut, la postérité et l'humanité tout entière du danger de retomber jamais dans de si honteuses et de si barbares erreurs. »

La période sanglante des persécutions s'acheva, en effet, peu après la mort de Stafford; mais la grande imposture dont il fut la victime étendit néanmoins son ombre néfaste sur les règnes suivants : « Comme un serpent dont le venin est épuisé, demeure cependant un objet d'épouvante, et enveloppe encore de ses replis ceux auxquels il ne peut plus nuire; ainsi le *complot papiste* continua à être l'effroi du peuple, et à servir de pâture à la crédulité publique longtemps après que cette chimère eut été entièrement détruite et anéantie. »

Ces paroles sont de Walter Scott, et elles ont eu

une réalisation affligeante, on peut le dire, pour le bon sens humain. Le souvenir du *complot papiste*, comme celui de la *conspiration des poudres*, se retrouve, en effet, au fond de toutes les agitations religieuses de l'Angleterre, et n'avons-nous pas vu encore se continuer jusqu'à nos jours, ces processions dérisoires, par lesquelles on laissait le peuple, chaque année, célébrer la mémoire du danger imaginaire auquel il avait échappé et mêler aux témoignages d'une joie sans motif, les expressions d'une haine sans excuse?

La persécution violente était terminée, mais les lois oppressives lui survécurent et, sauf durant la trêve du règne de Jacques II, rien ne vint les mitiger. Elles furent même non-seulement maintenues, mais aggravées, et, si on cessa de punir de mort les catholiques, autant que possible on les retrancha de la vie commune, aussi bien que de la vie publique. Cependant, sous le règne de Guillaume III, ils profitèrent en quelque mesure de la nouvelle liberté religieuse, et ils goûtèrent une paix relative pendant ce règne et celui de la reine Anne, bien qu'à cette époque ils eussent à lutter à la fois contre la double prévention qu'inspiraient alors contre eux et leur religion et la

fidélité que (en dépit des traitements qu'ils en avaient reçus), la plupart d'entre eux gardaient aux Stuarts. Mais, en 1715, la rébellion écossaise réveilla la haine mal éteinte, et, bien qu'il se trouvât plus de protestants que de catholiques dans l'armée du prétendant, on chercha comme toujours à incriminer ces derniers en masse.

Un écrit répandu alors en Europe et à Rome, dans lequel on affirmait le droit du fils de Jacques II et l'impossibilité de prêter en conscience serment de fidélité à Georges I<sup>er</sup>, vint encore compliquer leur situation. En vain représentèrent-ils qu'ils n'étaient point responsables des opinions d'un seul. La vieille accusation de ne point garder la foi jurée aux hérétiques, produite contre eux naguère, se reproduisit de nouveau. Alors ils en appelèrent au pape (Clément XI), et la réponse qu'ils reçurent, adressée à l'un des évêques catholiques (le docteur Stonor) par l'entremise de l'internonce de Bruxelles, fût la suivante :

« En tant que la formule proposée, ou tout autre, contient la promesse, sous serment, d'une obéissance et d'une fidélité entière, ainsi que la déclaration de ne rien tenter directement ou in-



---

directement contre la constitution actuelle du royaume, j'ai l'ordre de vous informer que non-seulement il est permis et légitime de la signer, mais il me semble même que vous devez comprendre que ceux à qui on la propose y sont obligés; car sur ce sujet on vous rappelle les passages de saint Pierre et de saint Paul qui prescrivent l'obéissance aux souverains. »

Quoi qu'en dise M. Gladstone, la royauté anglaise n'a donc pas eu trop à se plaindre de ces « armes rouillées » dont il prétend voir renaître l'usage avec tant d'effroi; et, en vérité, après le rapide exposé qu'on vient de parcourir, les griefs du passé, ainsi que les inquiétudes pour l'avenir, sembleraient être plus à leur place du côté de la papauté que du sien... Mais achevons.

Il est inutile de dire que tout fut infructueux. Les lois subsistèrent et sévirent, parfois mitigées, mais souvent aussi aggravées par quelque événement fortuit. Parmi ceux-ci, il faut mentionner les émeutes fameuses de 1780, connues sous le nom de *Gordon Riots*, qui furent assurément l'une des manifestations les plus étranges de la démente si souvent signalée; mais en même temps,

---

comme consolation du cœur fatigué de tant d'a-charnement, à ce souvenir à la fois lugubre et grotesque, se mêle le nom glorieux, gage d'espérance et de justice future, le grand et immortel nom de Burke!

Rappelons ici à ceux qui l'auraient oublié, qu'au début du règne de Georges III, grâce à Burke dans la Chambre des Communes, à lord Mansfield et à lord Cambden dans celle des Pairs, une opinion favorable aux catholiques commença à prévaloir. Des lois plus humaines étaient en discussion, et quelques-unes étaient déjà votées lorsque lord George Gordon, chef de l'association protestante d'Écosse, adressa au Parlement une pétition dont le but était de s'opposer à cet acte de justice et d'obtenir le maintien rigoureux de la légalité en vigueur contre les catholiques, et cette pétition, il imagina — disons tout de suite qu'il avait le cerveau malade — de la faire accompagner, lorsqu'il la porterait au Parlement, par ses signataires, au nombre *quarante mille hommes*, qu'il invita à se rassembler, à jour dit, dans le vaste emplacement de Saint-George'sfields, et là, pour animer leur zèle, il leur expliqua qu'ils étaient tous menacés, par les papistes, d'un grand et im-

minent danger dont leur active intervention pouvait seule les préserver, et sauver le pays tout entier.

Le gouvernement semble avoir traité ce personnage plutôt comme un maniaque que comme un homme dangereux. C'est ainsi seulement qu'on peut expliquer la négligence qui ne sut point prévenir la catastrophe. Quoi qu'il en soit, ce qui devait advenir advint. Le plus effrayant tumulte se produisit, et pendant plusieurs jours la ville de Londres fut livrée, au cri de « No popery ! » à tous les excès d'une émeute triomphante, où la populace ne distingua plus personne, où protestants et catholiques coururent un danger presque égal, et où la ville elle-même fut menacée de périr dans les flammes... On s'assura, enfin, de la personne de lord George, et on l'envoya à la Tour, où il fut jugé et acquitté, en raison probablement de son insanité. Mais le pays tout entier demeura sous le poids de cette calamité comme sous celui d'une grande humiliation nationale.

L'opinion publique ne se transforma pas cependant, puisque avant la fin de cette même année nous trouvons le grand Burke ayant à défendre devant ses électeurs la politique équitable et gé-

néreuse qui avait toujours guidé ses actes et inspiré son éloquente parole. Le témoignage rendu à l'attitude héroïque et presque inouïe des catholiques pendant ces émeutes dans cet incomparable discours, est tellement frappant, le langage de l'orateur porte l'âme si haut et dilate si fort le cœur, que nous n'en priverons pas ici nos lecteurs.

Il parle de la loi de mitigation (des peines infligées aux catholiques) qui avait été proposée et acceptée au moment de la brutale interruption dont nous venons de parler, et il poursuit :

« Je ne veux point retracer ici la scène horrible qui suivit. Plût au ciel qu'elle pût être effacée à jamais de annales de notre pays! Mais puisque ce souvenir doit y demeurer pour notre honte, qu'il y demeure aussi pour notre instruction. Dans cette année 1780, il s'est trouvé dans notre nation des hommes assez aveuglés (car je veux tout attribuer au seul aveuglement), des hommes, dis-je, qui, sous prétexte de zèle religieux et de piété, sans aucune provocation réelle ou même prétendue, ont, par une tentative désespérée, cherché à anéantir dans les flammes de Londres toute la gloire et la puissance de leur pays, et à ensevelir

sous les ruines de la métropole du monde protestant, la religion, les lois et l'ordre tout entier ! Que le mal accompli ou projetée fût la suite d'un plan prémédité, c'est ce que je ne saurais dire. J'espère le contraire ; mais telles eussent été cependant les résultats inévitables de leurs actes, si on n'était point parvenu à éteindre dans leur sang, les flammes qu'ils avaient allumées dans leur fureur ! . . . . .

« Mais il est une circonstance que la justice ne me permet pas de passer sous silence, et qui, à elle seule, suffirait pour justifier amplement la loi de mitigation<sup>1</sup>, et pour rendre tout rappel de cette loi, inhumain et impossible. Je veux parler de la conduite des catholiques persécutés, pendant la durée même des actes de violence et de brutale insolence auxquels ils ont été en butte.

« Ils étaient nombreux à Londres, et ils y habitent les quartiers qui furent les théâtres principaux de la furie d'une multitude fanatique. La vigueur de leurs bras est connue, ainsi que la vivacité de leurs sentiments, et on sait, en général, qu'ils ont plus de hardiesse dans leurs réso-

<sup>1</sup> *Relief Act.*

lutions que de clarté dans leurs idées ou de prudence dans leurs actes. Eh bien, quoique provoqués par tout ce qui peut stimuler le sang des hommes, en présence de leurs maisons et de leurs chapelles en flammes, et de la profanation de tout ce qui, à leurs yeux, est le plus sacré, pas une main ne s'est levée pour une représaille, non ! pas même une main pour se défendre ! Si en eût été autrement, si l'attaque se fût transformée en conflit, la rage de leurs persécuteurs s'en serait accrue, et alors on eût brûlé maison pour maison, église pour église, et je suis convaincu qu'aucune puissance sous le ciel, n'eût pu, en ce cas, empêcher l'incendie général. La ville de Londres serait aujourd'hui rangée au nombre des choses du passé. Mais j'ai été informé, et les faits le disent assez clairement, que leur clergé a exercé toute son influence pour maintenir leur peuple dans cette attitude calme et modérée à laquelle je ne puis penser sans éprouver la plus profonde surprise. Et ce n'est pas de la surprise seulement que j'éprouve, laissez-moi vous le dire : le souvenir du mérite qu'ils eurent ce jour-là ne doit jamais s'effacer, et les Anglais le sentiront, lorsqu'ils seront rendus à eux-mêmes. Il serait plus oppor-

---

tun, en vérité, de les appeler aujourd'hui pour recevoir les remerciements publics des deux chambres du Parlement, que de souffrir à l'heure qu'il est, que l'on poursuive ces dignes prêtres, ces excellents citoyens, jusque dans leurs refuges, pour y compter leur nombre, avant de permettre l'exécution des lois en leur faveur, comme si nous ne devions jamais exercer notre tolérance que lorsque nous serions bien sûrs de n'en faire profiter que le plus petit nombre possible ! Mais je veux croire que la terreur trouble encore nos sens, que la sécurité nous rendra la raison, et qu'enfin notre humeur injuste s'apaisera comme des nuages qui se dissipent <sup>1</sup> ! »

<sup>1</sup> Mr. Burke's speech at the Guildhall, in Bristol, 1780.

## V

Nous avons fini ; car, tandis que s'élevait cette noble et généreuse voix, et à l'insu de celui qui parlait, l'aube commençait à blanchir, l'aube du jour de justice dont, après trois siècles, notre génération a enfin vu luire la lumière ! La Révolution française, dont Burke devait bientôt flétrir, en d'immortels accents, les abominables forfaits, allait jeter sur le sol anglais une foule de proscrits, et parmi eux des prêtres appartenant à cette élite du clergé de France que se partageaient alors l'échafaud et l'exil. Ces mêmes Anglais, si cruels encore en 1780, pour leurs propres concitoyens catholiques, reçurent ces étrangers avec générosité, et ce fut l'hospitalité et le respect qui ouvrirent,



chez eux, les voies à la justice. Le reste est l'histoire de nos jours, et elle est présente à la mémoire de tous. Cette lumière de liberté et de justice, elle luit aujourd'hui pour les catholiques anglais, parfois vacillante encore et menacée, mais tendant néanmoins à croître et à briller toujours davantage, et destinée, nous en avons l'assurance, à ne jamais s'éteindre. Pour n'en pas douter, il suffit d'en appeler au jugement des protestants eux-mêmes, en les cherchant parmi les plus grands du temps passé, ou les meilleurs et les plus intelligents de celui-ci; et nous n'exceptons point de cet appel, celui-là même qui, en démentant, pour un jour, ses meilleurs souvenirs du passé, a réveillé dans notre mémoire les faits que nous venons de retracer. Malgré tout, nous ne craignons point, et notre confiance se fonde sur quelques considérations aussi rassurantes qu'elles sont incontestables.

Quoi que puisse en dire M. Gladstone, l'Église catholique n'a point répudié sa fière devise; elle est aujourd'hui ce qu'elle était hier, ce qu'elle sera toujours : *semper eadem*. C'est l'Angleterre, au contraire, qui, grâce au ciel, n'est plus et ne sera plus jamais la même. Le vœu du plus grand de ses citoyens est accompli : la raison

est revenue, l'humeur injuste est apaisée, les nuages sont dissipés. C'est là l'honneur de ce siècle, et c'est un honneur que l'on sait défendre, lorsque l'on a su l'acquérir. Les Anglais ne se le laisseront plus ravir. Quelles que soient les vapeurs qui parfois montent vers le ciel, et tentent de l'obscurcir, les nuages ne peuvent plus se former, ou, s'ils se forment, ils se dissipent bientôt. Quels que soient même les orages qui, de temps à autre, peuvent, comme en ce moment, assombrir l'horizon, leur durée est courte et leur issue est certaine. Aussi, malgré tant de citations, ne puis-je mieux finir qu'en en ajoutant une de plus, toute moderne, celle-là, et extraite de la lettre datée d'hier, d'un catholique anglais éminent dans le monde, et dans les lettres. Il donne à notre opinion l'autorité de la sienne, et repasse, sans le savoir, sur les traces que nous venons de parcourir. Voici ses paroles :

« J'espère que la nouvelle explosion antipapale à laquelle nous assistons vous paraît plutôt singulière qu'affligeante. C'est un écho affaibli de celle que provoqua en 1851 le rétablissement de la hiérarchie catholique, explosion qui elle-même

n'était rien en comparaison des fameux *Gordon Riots*, lesquels, quelle que fût leur violence passagère, étaient de peu d'importance comparés à ceux du temps de Titus Oates et du *Popish plot*. C'est un son qui s'évanouit de plus en plus, comme ces notes aiguës qui se répètent dans les montagnes toujours plus faiblement, jusqu'à ce que le silence leur succède.

« Un immense malentendu couvre en ce moment, comme d'un voile, l'esprit public, et la main des anges ne parviendrait pas aujourd'hui à le déchirer, mais ce voile tombera sous peu de lui-même, et s'il en succède d'autres à celui-ci, ils tomberont de même.

« Le catholicisme subira bien d'autres tempêtes en Angleterre avant d'y avoir terminé sa mission, qui est celle de reconquérir toute la partie du peuple anglais demeurée encore *chrétienne*, c'est-à-dire le tiers de sa population. Le vent souffle, mais le vaisseau n'en avance que plus vite; et si quelques vagues l'envahissent de temps en temps, c'est précisément à cause de la rapidité de sa marche. Heureux ceux qui traversent ces jours d'orage! Plus heureux ceux qui vivront assez pour assister à celui du triomphe! »



## POST-SCRIPTUM

Les pages précédentes furent insérées dans le *Correspondant*, le 25 janvier de cette année, le jour même où un document très-important venait de s'ajouter à ceux que nous avons énumérés : Nous voulons parler de la lettre adressée au duc de Norfolk, par le R. P. Newman. L'effet de cette lettre fut tel, que l'on put croire, un instant, la controverse terminée. Un journal protestant, témoin très-impartial de la lutte, tout en regrettant qu'un illustre homme d'Etat anglais et protestant fût vaincu par un religieux catholique, constatait la victoire et déclarait que la question était épuisée et la cause jugée.

Nous eûmes un instant la même espérance, sachant quelle était, il y a trente ans, l'opinion de M. Gladstone, sur cet adversaire

---

nouveau, et nous souvenant en particulier de lui avoir entendu dire à cette époque : « *Que la conversion de Newman était la plus grande conquête que l'Église catholique eût faite sur le protestantisme, depuis la Réforme.* » Nous pensions que peut-être cette voix, douce, calme et imposante, ne se ferait point entendre en vain.

Mais, M. Gladstone était encore possédé de l'ardeur du combat. Il ne voulut point se tenir pour battu, et il répliqua par une nouvelle brochure, non moins violente et plus volumineuse encore que la première, qu'il intitula : *Vaticanisme*.

Nous n'avons rien à en dire ici, non plus que de celle qui y donna lieu, et nous ne parlerons pas davantage d'une autre brochure non moins importante, publiée au même moment par M<sup>sr</sup> Manning<sup>1</sup>. Nous laissons à

<sup>1</sup> The vatican Decrees in their bearing on the civil allegiance by Henry Edward Archbishop of Westminster.

---

ceux qui, seuls, en ont le droit, le soin de soutenir la controverse, proprement dite, soulevée par M. Gladstone, ou même de résumer les arguments qui se rapportent au fond de la question. Mais quant au seul point que nous nous soyons permis d'aborder, celui de la fidélité civile et du patriotisme des catholiques, nous sommes heureux de pouvoir dire que M. Gladstone se déclare convaincu par les réponses de ses adversaires.

« Considérant, dit-il (dans ce langage, dénué de simplicité et de clarté, qui lui est propre), que le docteur Newman est semblable au soleil dans l'hémisphère de l'anglo-romanisme, et que, en dehors des adhérents aux décrets (du Vatican), qui écrivent dans le même sens que lui, plusieurs catholiques romains, connus pour en représenter beaucoup d'autres, ont tenu non moins hautement et peut-être plus logiquement le même langage, je ne puis nier que le but immédiat

de l'appel que je leur ai adressé, n'ait été atteint, en ce sens que la fidélité (loyalty) de nos concitoyens catholiques, est évidemment prouvée, et demeure intacte et inébranlable.

« Je serais injuste envers l'archevêque Manning.... si je n'ajoutais pas que ses déclarations ont puissamment contribué à m'amener à cette conclusion. Et c'est un aveu auquel je me crois d'autant plus obligé que si j'acceptais moi-même ses prémisses j'aurais grand'peine, pour mon compte, à garantir qu'en toute occasion, je remplirais les devoirs d'un sujet fidèle<sup>1</sup>. »

Malgré le trait ironique et malveillant qui termine ce passage, l'aveu qu'il contient subsiste, et il suffit pour prouver que la conséquence que j'ai tirée des faits rappelés ci-dessus, est aussi certaine pour le présent et pour le passé, que ces faits eux-mêmes sont incontestables. Je n'en dirais pas plus long,

<sup>1</sup> Vaticanisme, p. 14.



si, ayant parlé plus haut des paroles que j'entendis proférer à M. Gladstone, au sujet de la conversion de Newman, il ne me semblait pas intéressant de citer un passage de cette récente brochure, qui prouve qu'au bout de trente années et malgré la divergence profonde et croissante de leurs convictions, l'opinion qu'il conserve de cet homme illustre n'a pas changé. Il n'est point d'ailleurs indifférent pour nous de connaître les regrets de ceux dont la perte a été notre gain, et la place qu'occupe le R. P. Newman dans l'Église qu'il a embrassée, nous semble devenir plus grande et plus haute encore, lorsqu'on la mesure avec le vide irréparable qu'il a laissé dans celle qu'il a quittée.

« Selon mon opinion », dit M. Gladstone au début de son introduction, « la sécession  
« de Newman de l'Église anglicane, n'a ja-  
« mais été appréciée parmi nous dans toute  
« l'étendue de sa calamiteuse importance. On

« a dit que le monde connaissait rarement ses  
« plus grands hommes. J'ajouterai de plus,  
« qu'il mesure rarement avec exactitude le  
« poids et la puissance des paroles et des actes  
« de ceux de ses grands hommes qu'il connaît.  
« Un jour viendra où l'historien ecclésiastique  
« jugera peut-être que cette sécession a été un  
« plus grand événement que la semi-sécession  
« de John Wesley, dont la perte est la seule  
« parmi celles que l'Église d'Angleterre a su-  
« bies depuis la Réforme qui puisse, par son  
« importance, être comparée à celle de New-  
« man. Et je ne parle pas ici seulement de  
« l'effet produit par cet événement, dans la  
« position relative, des écoles et des partis  
« dans notre Église. C'est là une considéra-  
« tion secondaire; je parle de son effet sur  
« l'état de la foi positive, sur l'attitude et la  
« capacité tout entière de l'esprit religieux  
« en Angleterre. Newman, il y a trente ans,  
« en était le chef et le maître, il occupait

---

« une position et possédait une puissance,  
« que nul ne pouvait lui enlever que lui seul.

« Il eut la destinée rare, et peut-être sans  
« exemple, de donner d'abord à la pensée  
« religieuse de son temps et de son pays la  
« plus puissante impulsion qu'elle eût reçue  
« depuis longtemps d'aucun homme, et en-  
« suite d'être la cause involontaire de sa dés-  
« organisation à un point non moins remar-  
« quable, et du brisement de cette force reli-  
« gieuse, en une multitude de groupes, non-  
« seulement divisés mais hostiles l'un à l'autre.

« Mon devoir m'oblige à répondre aujour-  
« d'hui à sa lettre au duc de Norfolk.... Mais  
« tout en m'en acquittant je ne puis perdre  
« le souvenir de la grandeur, *peut-être mal re-*  
« *connue*, de sa vie et de ses œuvres passées.  
« *Je ne veux point chercher à pénétrer aujour-*  
« *d'hui dans le sanctuaire de ses pensées....*  
« mais il nous semble que sans présomption  
« nous pouvons réclamer comme nôtre, la

« meilleure partie de lui-même.... Tout ce  
« q u'il produit est, à coup sûr, et sera tou-  
« jours remarquable. Mais a-t-il jamais dé-  
« passé, a-t-il même jamais atteint la gran-  
« deur de ses premiers écrits, de ces œuvres  
« indestructibles et classiques de la théologie  
« anglaise?.... »

Dans ce mélange presque pathétique d'éloges et de regrets, celui auquel s'adressait ce langage n'entendit pour ainsi dire qu'un seul son, et il ne releva qu'une seule ligne. Un doute plutôt insinué qu'exprimé, se mêlait à ce vif témoignage d'admiration. Ce fut uniquement à ce doute que voulut répondre celui qui en était l'objet, et il le fit par la profession de foi solennelle et sincère que l'on va lire :

« Je devrais être excessivement flatté des pages qui, au début de cet écrit, me sont personnellement adressées par M. Gladstone... mais je ne puis me livrer à ce sentiment,

---

parce que, au delà de ses paroles, j'aperçois l'intention, qu'il ne s'est peut-être pas avouée à lui-même, de m'adresser une si grave question, qu'elle domine absolument le plaisir ou l'honneur que pourraient me faire ses louanges. Ces paroles, en effet, impliquent la grave et solennelle question de savoir, si, aujourd'hui où je suis parvenu au terme de ma vie, je puis me rendre le témoignage d'avoir employé les talents, quels qu'ils soient, que Dieu m'avait confiés, à la construction de l'édifice de la vérité religieuse, et non point à sa destruction?

« Tout ce que j'ai à dire en réponse : c'est que depuis le jour, il y a aujourd'hui près de trente ans, où je suis devenu catholique jamais, pour un seul instant, le moindre doute n'a effleuré chez moi la conviction, que l'Église de Rome est l'Église fondée par les apôtres à la Pentecôte; l'Église qui seule possède  
« l'adoption des enfants, et la gloire, et

---

« le traité d'alliance, et la loi révélée, et le « service de Dieu, » et les « promesses » auxquelles l'Église anglaise, quels que soient ses mérites ou ses défaillances, quelle que soit aussi la vertu individuelle de ses membres, n'a, *en tant qu'Église*, aucune part. Jamais, depuis 1845, la conviction que le devoir le plus clair et le plus positif m'enjoignait de rentrer dans le sein de cette Église, reconnue par ma conscience comme divine, jamais, dis-je, cette conviction ne s'est affaiblie pour un seul instant. Le souvenir des personnes et des lieux, des événements et des circonstances qui se rattachent aux quarante-quatre premières années de ma vie, est demeuré sans doute profondément gravé dans ma mémoire et dans mon cœur, et je reconnais même, que j'ai été soumis à des épreuves et à des afflictions plus grandes depuis que je suis catholique, que lorsque j'étais encore anglican. Mais, toutefois, ja-

---

mais la tentation de retourner en arrière ne s'est offerte à ma pensée. Jamais je n'ai cessé de bénir mon Créateur, de m'avoir donné la force d'opérer ce grand changement; jamais je n'ai craint de n'être point soutenu par Lui, jamais je n'ai éprouvé ni la moindre inquiétude, ni le plus léger trouble religieux. »

Il y a, ce nous semble, quelque chose d'inusité dans ce langage, de part et d'autre, et l'on se demande si ce sont réellement là des esprits séparés par un abîme, des âmes que rien en cette vie ou en l'autre ne peut réunir? Le voile qui en ce moment cache aux yeux de l'un la vérité divine, si manifeste aux yeux de l'autre, ne se déchirera-t-il donc point un jour? Un jour ne viendra-t-il point où les paroles solennelles que l'on vient de lire deviendront la profession de foi commune, non-seulement de ces deux grands esprits, mais de tant d'autres que séparent uniquement ces faiblesses du langage et des actes hu-

mains, à travers lesquels la force manque au regard de leur âme, pour discerner la lumière. Que cette force soit accordée à tous ! ou plutôt, que la lumière éclate et dissipe ces obstacles comme une vaine fumée, et puisse l'union, non l'union chimérique de tous les hommes et de toutes les croyances, mais l'union possible et raisonnable entre les âmes qui possèdent la Vérité catholique, et celles qui, à leur insu, la cherchent encore, et la désirent, s'accomplir enfin ici-bas !

En présence de l'incrédulité et de l'impiété régnantes et croissantes, cette prière qui sort du cœur de tous les enfants de l'Église, ne pourrait et ne devrait-elle pas être répétée aujourd'hui par tous ceux qui, hors de son sein, sont pieux, sincères, courageux et chrétiens ?





OUVRAGES DE M<sup>ME</sup> AUG. CRAVEN

---

RÉCIT D'UNE SŒUR, souvenirs de famille ( <i>Ouvrage couronné par l'Académie française</i> ). 27 <sup>e</sup> édition. 2 vol. . . . .	8 fr.
ANNE SÉVERIN. 12 <sup>e</sup> édit. 1 vol. . . . .	4 fr.
FLEURANGE ( <i>Ouvrage couronné par l'Académie française</i> ). 15 <sup>e</sup> édit. 2 vol. . . . .	6 fr.
LE MOT DE L'ÉNIGME. 8 <sup>e</sup> édit. 2 vol. . . . .	6 fr.
ADÉLAÏDE CAPECE MINUTOLO. 7 <sup>e</sup> édit. 1 vol. . . . .	2 fr.
LE COMTE DE MONTALEMBERT. Étude. 1 vol. . . . .	2 fr.

---

L'ÉGLISE EN PRÉSENCE DES CONTROVERSES ACTUELLES et des besoins  
de notre siècle. Trad. de l'anglais. Broch. in-8 . . . . 1 fr. 50







DEC 22 1900

Deacidified using the Bookkeeper process.  
Neutralizing agent: Magnesium Oxide  
Treatment Date: Dec. 2005

**Preservation Technologies**  
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION

111 Thomson Park Drive  
Cranberry Township, PA 16066  
(724) 779-2111



LIBRARY OF CONGRESS



0 017 184 062 4

